

Les notes d'analyse du CIHEAM

N° 36 – Août 2008

L'actualité agricole en Méditerranée
(mai– juillet 2008)

Secrétariat Général CIHEAM

L'actualité agricole en Méditerranée de mai à juillet 2008

Secrétariat Général du CIHEAM¹

Mai 2008

Algérie – 4 mai 2008

Rajeunir et former les populations actives agricoles: deux défis majeurs et complémentaires

L'Algérie demeure parmi les pays qui comptent toujours et beaucoup sur les importations pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Pour atténuer autant que faire se peut cette situation, il est impératif de travailler sur les facteurs handicapant le développement de l'agriculture nationale. Telle a été la thématique centrale d'un colloque international tenu récemment à Alger par l'Association nationale des Economistes algériens. Lors de cette manifestation, les différents intervenants ont insisté sur l'importance des investissements dans la relance du secteur agricole. Aux USA et dans les pays de l'Union européenne, par exemple, le soutien financier apporté par l'Etat aux agriculteurs en amont et en aval représente respectivement 17 et 34 % du produit intérieur brut.

Or, en Algérie, il n'en représente que 3,7 %. Plusieurs experts ont toutefois noté qu'agir de manière efficace pour rendre plus rentable le secteur agricole devrait se traduire avant tout par l'élaboration de plans ambitieux visant à rajeunir et à former la population agricole active dans le pays. Les chiffres cités par Mohamed Elyas Mesli, ancien Ministre algérien de l'Agriculture, en disent long sur les efforts à fournir à cet effet. L'âge d'environ 43 % des agriculteurs algériens se situe actuellement entre 41 et 61 ans. Ceux qui ont plus de 61 ans en représentent 37 %. Seulement 5 % d'entre eux ont moins de 30 ans. En ce qui concerne les niveaux d'instruction des agriculteurs algériens, la proportion de ceux ayant fait des études supérieures atteint à peine 2 %, alors que ceux n'ayant aucun niveau d'instruction en représentent 67 %.

Contexte mondial – 6 mai 2008

L'appel de la FIPA face aux pénuries alimentaires

Il est temps que les gouvernements, les organisations professionnelles et les ONG, agissant notamment dans les pays en développement, prennent leurs responsabilités à l'égard du secteur agricole confronté aujourd'hui à la crise de la flambée des prix des produits agricoles. C'est le sens du message adressé par Jack Wilkinson, Président de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA), à l'occasion de la 16^{ème} Session tenue par la Commission du Développement durable des Nations Unies à New York du 5 au 15 mai 2008. Aux gouvernements nationaux, la FIPA recommande d'élaborer de vraies politiques publiques en matière de développement agricole. « Nous avons assez de terres », précise le Président de cette organisation défendant les intérêts de plus de 600 millions de familles agricoles dans le Monde.

« Nous avons assez de ressources et nous avons assez d'agriculteurs. Mais ce qui manque, ce sont de bonnes politiques agricoles ou la volonté politique de nous engager sur la voie du développement durable ». A la FAO, au FIDA (Fonds International du Développement Agricole) et aux organisations non gouvernementales travaillant en milieu rural dans les pays en développement, la FIPA demande surtout de consentir des efforts tangibles pour « consolider les

¹ Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM entre mai et juillet 2008, à partir du travail de recherche des informations réalisé par Sébastien Abis, Hassane Tlili, Pierre Blanc et Fabienne Fontan.

forces des divers groupes d'agriculteurs avec qui ils collaborent » afin d'influer sur les bonnes décisions prises en matière de distribution des produits agricoles de manière satisfaisante, à la fois pour les producteurs, les distributeurs et les consommateurs.

Maroc – 7 mai 2008

Le plan "Maroc vert" pour relancer durablement le secteur agricole

La réforme que prépare le Maroc pour redynamiser son agriculture coûtera environ 20 milliards de dollars. Elle sera prête d'ici au plus tard dix-huit mois. C'est ce qu'a indiqué Aziz Akhennouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime devant le Roi Mohammed VI, lors de la séance d'ouverture des Premières assises de l'Agriculture tenues à Meknès le 22 avril 2008. Les grandes lignes de cette réforme sur lesquelles travaille le Ministère avec l'ensemble des partenaires dont les organisations professionnelles, visent à faire de l'agriculture un moteur du développement économique et social du pays tout en s'adaptant aux contraintes endogènes et exogènes. « C'est ainsi qu'il est nécessaire », a rappelé le Ministre marocain, « d'afficher une volonté politique de fer pour faire du secteur agricole un vrai levier de la croissance économique au cours des quinze prochaines années ».

De plus, les projets inscrits dans le cadre du développement du secteur agricole devraient tenir compte de la diversité des activités entreprises. Un intérêt particulier devrait être accordé à ceux qui auront contribué à la résolution des problèmes épineux auxquels se heurte l'agriculture marocaine : la vieillesse de la population agricole active, l'analphabétisme et l'émiettement des structures foncières. Sans une approche globale pour régénérer le tissu économique dans les milieux ruraux, « aucune réforme de fond n'est possible », a insisté, à plusieurs reprises le Ministre. Si les investissements privés sont nécessaires pour créer environ un million d'entreprises agricoles dans le pays, des aides publiques seront apportées aux agriculteurs démunis, et tout particulièrement, à ceux qui auront oeuvré à un meilleur usage des ressources naturelles. Une agence dédiée au développement agricole devrait être créée pour s'occuper, entre autres, de cette question.

Marché des céréales – 13 mai 2008

L'année 2008 sera-t-elle celle de l'apaisement des marchés céréaliers ?

Beaucoup d'experts céréaliers sont plutôt optimistes quand ils sont interrogés sur l'avenir proche du marché des céréales secoué lui aussi comme tous les marchés des matières premières par la flambée des prix. « Les récoltes d'été prévues en 2008 », ne cessent-ils de répéter, « seront à même de contenir la hausse des prix des produits agricoles de base, notamment ceux des céréales ». Cet optimisme est d'ailleurs confirmé par quelques chiffres, en particulier ceux récemment publiés par le Conseil International des Céréales (CIC) qui estime les récoltes de blé pour 2008 à 646 millions de tonnes, soit 7 % de plus que les récoltes de l'année dernière. Le même état des lieux prévisionnel similaire est tenu par les experts qui travaillent tout particulièrement sur les agricultures pluviales. Dans bien des régions réputées pour être les « greniers du monde », il est maintenant exclu que des sécheresses aussi dures et aussi longues que celles de 2007 puissent se répéter cette année.

D'autres experts ne partagent pas cette analyse. « D'ici fin juillet », insistent-ils, « tout peut arriver ». Personne ne peut en effet donner des indications fiables, s'agissant des corrélations possibles et réelles, à propos des relations entre les aléas climatiques et les récoltes. « Même si les écarts entre l'offre et la demande sont très réduits », rappellent ces mêmes experts, « cela s'est toujours traduit par des variations des prix très importantes ». Ce sont par exemple les enseignements qui pourraient être retenus de l'année 2007. Les récoltes ont été de l'ordre de 603 millions de tonnes, soit un chiffre record, mais les quantités consommées ont atteint au cours de la même année 617 millions de tonnes.

France – 14 mai 2008

Des villes et des vigneron sont au secours des abeilles en France

L'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF) semble contente des premiers résultats du travail qu'elle a effectué au cours des trois dernières années pour sensibiliser les pouvoirs publics et les producteurs de la nécessité de tout faire pour préserver les ruches installées en France contre bien des dangers. Certes, l'utilisation de pesticides comme le Gaucho et le Régent est désormais interdite dans ce pays. Mais, ces deux produits ne sont pas les seuls responsables de la progression fulgurante de la mort des abeilles en Europe au cours des dix dernières années. Il s'avère, en effet, que la moindre atteinte à l'environnement par quelque manière que soit affectée la santé des abeilles et leurs activités. C'est justement à partir de ce constat que l'Union Nationale des Apiculteurs Français a proposé d'aider des citadins et des vignerons pour installer dans leurs jardins ou leurs vergers des ruches capables à la fois de polliniser leurs arbres fruitiers, de leur donner du miel et d'être un indicateur fiable et incontournable de l'état des lieux au plan environnemental au profit des collectivités locales. D'où le qualificatif « sentinelle de l'environnement » attribué aux abeilles par les apiculteurs et ceux ayant accepté d'apporter une contribution à l'initiative. C'est le cas de plusieurs vignerons dont ceux de St-Laurent-Médoc. Il en est de même d'autres partenaires tels que le Conseil régional d'Ile de France et les villes de Lille, Nantes et Besançon.

Maroc – 14 mai 2008

Le biologique , un créneau porteur au Maroc

Les organisations professionnelles, les producteurs et les autres opérateurs intéressés par les produits de l'agriculture biologique au Maroc attendent avec impatience le nouveau cadre juridique concernant le développement de ce créneau , moteur de cultures de niche dans l'ensemble des pays méditerranéens du Sud. Il est généralement admis auprès de ces opérateurs que le potentiel de la production biologique lancée au Maroc en 1986 pourrait être multiplié par deux au moins au cours des cinq prochaines années. Les superficies réservées à la production biologique au Maroc se situent aujourd'hui autour de 1 000 hectares. Les fermes pratiquant à 100 % les méthodes culturales du biologique sont évaluées, quant à elles, à une soixantaine, dont un bon nombre se situe dans la région d'Agadir, connue pour son microclimat propice aux cultures sous serre. On y cultive des olives, des agrumes, des plantes médicinales et des légumes. Il faudrait y ajouter l'huile d'arganier qui couvre environ 11 000 hectares. Les produits de l'ensemble des exploitations marocaines spécialisées dans le biologique sont exportés, avec des procédures de certification associant certains organismes européens.

Union européenne – 15 mai 2008

Prolongation de la suspension des droits de douane européens à l'importation de la plupart des céréales

Tout porte à croire que les mesures prises par la Commission européenne le 1er janvier 2008 pour suspendre temporairement les droits de douane à l'importation de la plupart des céréales seront prolongées jusqu'en 2009. Ces décisions en cours en principe jusqu'à la fin juin 2008 ont été motivées essentiellement par la flambée des prix des céréales sur le marché mondial et par deux récoltes mauvaises dans les pays de l'UE, au cours des deux dernières années, notamment en raison de conditions climatiques défavorables. Si les droits de douanes n'avaient pas été suspendus, confie une source européenne à l'Agence France Presse (AFP), « l'Union européenne aurait pu payer plus cher son maïs et son sorgho » utilisés pour l'alimentation animale. L'UE devrait aussi supprimer à terme définitivement l'obligation de mise en jachère, ajoute la même source. Cela permettra de remettre en culture de 4 à 5 millions d'hectares et d'obtenir une production supplémentaire évaluée à 30 millions de tonnes de céréales lors de la prochaine campagne. Si elles sont confirmées, de telles mesures aideront-elles les consommateurs à acheter moins cher les produits alimentaires à base de céréales ? Pas nécessairement, répondent les experts, et ce pour deux raisons au moins. Premièrement, les industriels et les distributeurs continueront de faire payer au consommateur la hausse des prix d'énergie. Deuxièmement, la hausse de la demande mondiale en ce qui concerne les céréales ne cesse d'augmenter elle aussi.

Union européenne – 15 mai 2008

Un élevage de dindes sur trois est infecté par la salmonelle en Europe

Il est nécessaire de bien cuire la viande de dinde élevée dans les pays de l'Union européenne avant de la consommer et de faire en sorte que les conditions d'hygiène des cuisines soient strictes pour éviter la salmonelle. C'est ce que recommande l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) à propos des risques liés à la consommation de viandes de dinde, dans les conclusions d'une étude que l'Agence a menée en 2006-2007 et dont les résultats viennent d'être publiés. Selon cette étude, 30,7 % des élevages de plus de 250 dindes se sont révélés positifs à la présence d'une forme de salmonelle, même s'il faut rappeler que les deux formes de salmonellose responsables de la majorité des intoxications alimentaires chez l'être humain ne sont présentes que dans 3,7 % des élevages des pays membres de l'Union européenne. L'EFSA rappelle également dans cette analyse que la salmonelle est la seconde plus importante source d'infections dues à l'alimentation humaine en Europe, entraînant ainsi des gastro-entérites plus ou moins fortes et parfois mortelles pour les populations à risque, notamment les enfants et les personnes âgées.

OMC – 15 mai 2008

Le cycle de Doha sera-t-il bouclé en 2008 ?

Il est tout à fait possible de parvenir d'ici la fin de l'année à un accord global permettant de boucler les négociations commerciales lancées à Doha en 2001. Comme a répondu Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, interrogé par le quotidien français « Les Echos », les Etats membres de l'OMC étaient d'accord pour conclure ces négociations d'ici la fin de l'année et il fallait avant cela « s'accorder sur trois des vingt sujets sur la table : subventions agricoles, droits de douane agricoles et droits de douane industriels ». Mais pour qu'un accord soit trouvé avant l'année 2009, encore faut-il conclure les négociations au plus tard au mois de juin 2008, insiste Pascal Lamy, car il importe d'observer une période « de six à sept mois entre l'accord politique et la fin du round », a-t-il précisé, avant de conclure « au delà, on entrerait en zone rouge ». A propos des appels lancés récemment par quelques pays dont la France pour faire sortir l'agriculture des négociations commerciales multilatérales, compte tenu de la spécificité de l'alimentation, d'une part, et de la possibilité, d'autre part, de faciliter un accord global, le Directeur général de l'OMC a jugé cette option peu réaliste pour plusieurs raisons dont la position des pays en développement sur la question. Ces pays, a-t-il expliqué, représentent « les trois-quarts des membres de l'OMC » (...) « ils ont mis vingt ans à obtenir que l'agriculture fasse partie de l'échange international. Dans le cycle de Doha, ils entendent aller plus loin encore ».

Espagne – 19 mai 2008

Début des opérations de livraison d'eau du Canal de Provence à Barcelone

On en parle depuis plusieurs mois. C'est fait : l'opération qui consiste à puiser de l'eau dans les réserves du Canal de Provence pour l'acheminer à Barcelone, confrontée à une sécheresse historique, a bel bien commencé le 18 mai 2008. Deux bateaux d'une capacité de 25 000 m³ d'eau potable chacun effectuent désormais 20 rotations mensuelles entre le port de Marseille et celui de Barcelone pendant trois mois. La Société des Eaux de Marseille (SEM) a annoncé à cet effet que l'eau acheminée vers l'Espagne par ce biais ne représentait que 0,2 % des réserves actuelles du Canal de Provence et que les quantités devant être livrées se situeraient autour de 500 000 m³ au prix d'un euro le m³. Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois que ce genre d'opération est effectué. Une partie des réserves du Canal de Provence a été exportée auparavant en direction de l'Espagne, à trois reprises et pour les mêmes raisons, en 1983, en 1987 et en 1989. A noter enfin que la SEM qui possède une très longue expérience dans le domaine de la gestion d'eau vient de conclure un contrat avec l'Algérie pour gérer pendant cinq ans les eaux de la ville algérienne de Constantine, pour un montant de 43 millions €.

Maroc – 19 mai 2008

La production céréalière pourrait atteindre 50 millions de quintaux en 2008

La récolte céréalière au Maroc se situerait autour de cinquante millions de quintaux en 2008, alors qu'elle n'était que de 26 millions de tonnes en 2007, soit une augmentation de 113 %. C'est ce qu'a indiqué Aziz Akhennouch, Ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, lors d'une réunion récente du gouvernement marocain. Pour autant, le volume de production céréalière prévue cette année demeure inférieur de 3 % à la moyenne des dix dernières années, a précisé le Ministre. Ce sont toujours en premier les aléas climatiques, dont notamment une pluviométrie insuffisante dans les zones céréalières, qui sont responsables d'un tel rendement. Le même constat s'applique aux prévisions relatives à la production des légumineuses mais aussi à celle du sucre (450 000 tonnes). En revanche, la campagne agricole est bonne pour d'autres cultures et pour le cheptel, a affirmé Aziz Akhennouch. La récolte des primeurs atteindrait ainsi un volume évalué à 1,8 million de tonnes (+ 29 %), dont plus de la moitié ira à l'exportation. Celle des agrumes s'élèverait à 1,1 million de tonnes dont la moitié sera exportée. Au cours du premier trimestre de l'année 2008, les rendements agricoles ont été satisfaisants pour plusieurs autres produits, a rappelé le Ministre. C'est surtout le cas du lait (+ 6 %), des viandes rouges (+ 11 %), des viandes blanches (+ 28 %) et des oeufs (+ 3 %).

Tunisie/Syrie – 21 mai 2008

Un accord entre la Tunisie et la Syrie pour renforcer leur coopération dans les domaines des variétés céréalières et fourragères résistantes à la sécheresse et à la salinité

La Tunisie et la Syrie ont décidé de réunir leurs efforts pour mieux tirer profit des variétés céréalières et fourragères résistantes à la sécheresse et à la salinité. Un accord vient d'être signé en effet entre les deux pays à propos de ce sujet, en marge des travaux de la 9ème session de la Haute commission tuniso-syrienne. Il a été conclu à l'occasion de la visite effectuée par Mohamed Naji Otri, Premier Ministre syrien, en Tunisie du 19 au 21 mai 2008. Signé par M. Mohamed Habib Haddad, Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et par son homologue syrien M. Adel Safar, l'accord inscrit les échanges d'expériences dans les domaines des grandes cultures et particulièrement des céréales et des fourrages dans les priorités de la coopération scientifique entre les deux pays. En outre, la Syrie s'engage en vertu de cet accord à fournir à la Tunisie des échantillons de semences d'orge et de fourrages bien résistantes à la sécheresse et à la salinité. A rappeler que les instituts de recherche syriens ainsi que la coopération que la Syrie entretient depuis environ trente ans avec plusieurs organismes et institutions de recherche nationaux, régionaux et internationaux a permis à ce pays d'acquérir une bonne expérience en ce qui concerne les cultures plus résistantes à la sécheresse et plus tolérantes à l'égard de la salinité.

Maroc/USA – 21 mai 2008

Un projet de coopération entre le Maroc et les USA pour renforcer la mise à niveau de la filière oléicole dans la région de Meknès

Une convention de partenariat entre la Direction provinciale de l'Agriculture de Meknès et de l'Agence américaine pour le Développement (USAID) a été signée le 17 mai 2008. Elle porte sur un projet intégré relatif à la production, la transformation et la commercialisation des produits oliviers de la région de Meknès-Tafilalet destinés notamment au marché américain. Le projet, dont le coût de revient est d'environ 2,9 millions de dirhams dont 2,5 millions versés par l'USAID, vise la création de deux unités de trituration d'olives avec réservoirs et fûts pour le stockage. L'Agence américaine pour le Développement s'est engagée, conformément aux termes de cette convention, à apporter aussi une aide technique aux producteurs d'huile d'olive de la région de Meknès-Tafilalet à propos des bonnes pratiques de production, du contrôle de qualité, de la commercialisation et d'une meilleure connaissance du marché américain et de ses exigences. Il faut noter à cet égard que l'Agence américaine a apporté à la filière oléicole dans cette région une aide financière et technique évaluée à 7,7 millions de dirhams. Grâce d'ailleurs à la coopération instaurée depuis plusieurs

années entre les deux parties, certains producteurs marocains de la filière oléicole exportent déjà une bonne partie de leurs produits vers le marché américain.

Commission européenne – 22 mai 2008

La Commission européenne livre sa version de la nouvelle réforme de la PAC

La Commission européenne a dévoilé, le 20 mai 2008, les propositions sur lesquelles elle travaille depuis plusieurs mois pour réformer la Politique Agricole Commune (PAC) remaniée auparavant à deux reprises, en 1992 et en 2003. La nouvelle version soumise aux Etats membres de l'Union européenne porte sur la période allant jusqu'en 2013. Elle encourage les producteurs européens à « produire de la qualité en quantité » pour reprendre une expression utilisée par le correspondant du quotidien français « Libération » à Bruxelles. Mais elle tient également compte de la conjoncture mondiale actuelle caractérisée par la flambée des produits agricoles sur les marchés internationaux. C'est ainsi que la Commission propose, par exemple, l'abandon définitif de la jachère, système mis en place en 1988 pour lutter à l'époque contre la surproduction. De même, elle recommande aux Etats membres de l'UE de relever graduellement tous les ans les quotas laitiers introduits pour la même raison en 1984. Une telle recommandation vise l'arrêt définitif du système des quotas en 2015.

La Commission européenne veut aller plus loin dans cette nouvelle version relative à la réforme de la PAC en matière de découplage des aides directes versées aux producteurs de leur production, sauf pour le blé tendre considéré comme l'élément stabilisateur du marché européen des céréales. Les Etats membres pourront toutefois, selon la plate-forme proposée par la Commission, utiliser 10 % des aides directes versées dans le cadre de la PAC pour financer des projets spécifiques (agriculture biologique, activités agricoles dans les zones de montagne, assurance contre les catastrophes naturelles, etc.). Un intérêt particulier est accordé au développement rural dans la nouvelle réforme de la PAC proposée par la Commission européenne aux Etats. Aussi les producteurs qui tiendront compte des impératifs de qualité, de l'environnement et d'une meilleure gestion des ressources hydriques seront-ils mieux aidés que les autres.

Maghreb - 26 mai 2008

Un forum politique de réflexion prospective pour le Maghreb à l'horizon 2030

Les 23 et 24 mai 2008, à Skhirat au Maroc, le Haut-commissariat au plan du royaume chérifien a organisé un important forum de prospective sur le "Maghreb 2030 dans son environnement euro-méditerranéen et dans la perspective de l'Union pour la Méditerranée". Cette rencontre, à laquelle près de deux participants ont participé, s'est articulée autour de multiples interventions faites par des hommes politiques, des opérateurs économiques, des experts, des universitaires et des acteurs de la société civile. A l'issue des travaux, une déclaration synthétique a été adoptée, résumant les conclusions auxquelles ont abouti les débats. Plaidant pour la constitution d'un grand ensemble régional maghrébin, cette déclaration donne une part importante aux enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation. Ainsi, dès l'introduction, peut-on lire "Assurer la sécurité alimentaire et énergétique du Maghreb et garantir les conditions de son développement durable constituent un impératif catégorique pour préserver les intérêts vitaux de ses peuples".

Le texte, rappelant le poids toujours stratégique des populations rurales au Maghreb, souligne également la forte dépendance céréalière de la zone puisqu'elle importe en moyenne chaque année depuis 2000 environ 8 % des importations mondiales de blé alors que démographiquement, le Maghreb ne pèse que pour 1 % sur la planète. S'inquiétant du faible taux de couverture alimentaire, la déclaration souligne que "la crise alimentaire que connaît le monde actuellement est de nature à menacer la soutenabilité des efforts de croissance des pays maghrébins et leurs stabilités sociales et politiques". La pression sur les ressources naturelles est également rappelée, avec les effets induits par le changement climatique, l'accélération de la désertification et la raréfaction de l'eau comme manifestations majeures du paysage environnementale régionale. En termes de pistes d'action, des suggestions ont été avancées, parmi lesquelles "un chantier de projets croisés entre les opérateurs des deux rives Nord et Sud dans le domaine rural et agricole assurant un développement durable et territorialisé du Sud". Ce chantier pourrait, selon le texte

adopté, s'appuyer sur un "fonds agricole régional, l'implication des acteurs déconcentrés du Nord et la rémunération des agriculteurs pour le services environnementaux". Autre initiative à la tonalité agricole préconisée dans cette déclaration du Forum, une "mise en oeuvre dans un souci sanitaire d'un programme commun de sécurité alimentaire répondant quantitativement et qualitativement aux besoins des populations dans ce domaine".

Dans la session conclusive, M. Eric Besson, Secrétaire d'Etat chargé de la prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiquesauprès du Premier Ministre français, s'est attaché par ailleurs à présenter les objectifs du "Processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée", en vue du Sommet stratégique des chefs d'Etat et de gouvernement des pays euro-méditerranéens qui se tiendra le 13 juillet à Paris. Ouvert par le Ministre marocain M. Ahmed Lahlimi Alami, Haut-commissaire au plan, ce Forum s'est clôturé par une intervention finale de M. Lahbib Benyahia, Secrétaire général de l'Union pour le Maghreb Arabe (UMA).

Tunisie – 26 mai 2008

Renforcer la coopération régionale et internationale, un impératif pour atténuer les effets des changements climatiques sur l'élevage dans la région méditerranéenne

La ville de Hammamet (Tunisie) a abrité du 17 au 20 mai 2008 les travaux d'un séminaire international consacré à l'effet des changements climatiques sur l'élevage, notamment dans la zone méditerranéenne. La manifestation a été organisée par l'Institution tunisienne de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole (IRESA), en collaboration avec l'Office de l'Elevage et des Pâturages, le Centre International des Recherches agricoles dans les Zones arides (ICARDA) et la Société britannique des Sciences animales. Les travaux du colloque se sont articulés autour d'interventions, de démonstrations et de trois ateliers consacrés aux priorités en matière de lutte contre les changements climatiques, à celles relatives à la recherche scientifique et à celles portant sur la coopération régionale et internationale en ce qui concerne les stratégies à mettre en oeuvre pour atténuer les effets d'un tel fléau. Le séminaire a été ouvert par M. Mohammed Habib Haddad, Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques.

Quant à la séance de clôture, elle a été présidée par M. Nadir Hamada, Ministre tunisien de l'Environnement et du Développement durable. Les deux ministres ont insisté, à l'instar des conclusions auxquelles les participants ont abouti, sur la nécessité de redoubler d'efforts pour renforcer la coopération régionale et internationale en matière d'expériences acquises et de résultats des recherches pour mieux faire face aux effets des changements climatiques sur les activités agricoles, de manière générale, et sur l'élevage en particulier. Parmi les recommandations retenues par les participants, il faut signaler celle qui appelle au développement, à l'échelle locale, de races bovines, ovines, caprines, porcines et équines ainsi que de variétés fourragères plus résistantes aux cycles de sécheresses, de plus en plus longs en Méditerranée, suite à l'accélération des changements climatiques. Certains intervenants ont de nouveau attiré l'attention des décideurs politiques et des organisations professionnelles compétentes sur le fait que le surpâturage constituait un facteur important des changements climatiques et sur le constat selon lequel 20 % des parcours dans le monde seraient affectés par ce phénomène.

OMC – 26 mai 2008

Pascal Lamy estime que les changements des habitudes alimentaires dans les pays émergents sont la cause majeure de la crise alimentaire actuelle

Certes, les facteurs présidant à la flambée actuelle des matières premières sont multiples, mais parmi les éléments majeurs ayant contribué à la hausse des prix des produits agricoles sur le marché international, il faut insister sur les changements d'habitudes alimentaires dans les pays émergents. C'est ce que pense Pascal Lamy, Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il l'a dit clairement dans une longue interview accordée au quotidien français « Libération » et publiée le 23 mai 2008. « A côté de facteurs conjoncturels », précise-t-il, « la cause fondamentale tient à l'évolution alimentaire des pays émergents. La demande ne colle plus avec l'offre. On peut l'ajuster: il demeure des réserves de productivité importantes dans les pays en développement. Mais la courroie de transmission entre la demande et l'offre, c'est le commerce ».

Pascal Lamy exclue encore une fois l'éventualité de faire sortir le volet agricole des négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'OMC depuis 2001. « Le débat a toujours existé », rappelle-t-il, « entre les États qui pensent que l'agriculture, c'est comme les pneus et les chaussettes, et ceux pour qui ce n'est pas comme les autres. Les premiers sont souvent exportateurs nets, les seconds importateurs nets ». Sur la possibilité de conclure le cycle de négociations lancé il y a sept ans à Doha et incluant entre autres, les produits agricoles, Le Directeur Général de l'OMC croit que le moment est propice. « Les conditions politiques et techniques sont enfin réunies sur trois sujets-clefs : subventions agricoles, droits de douane agricoles et industriels. Pour boucler l'Uruguay Round, il a fallu huit ans. Le Doha Round a commencé en 2001 ».

Pêche – 29 mai 2008

Les pêcheurs espagnols, italiens et portugais emboîtent le pas à leurs homologues français pour exprimer leur colère face à l'envolée des prix du gazole

C'était prévu, c'est fait. La flambée des prix du gazole qui a fait bouger les pêcheurs français depuis quelques semaines n'épargne plus leurs homologues espagnols, italiens et portugais qui ont appelé le 29 mai 2008 à une grève illimitée pour montrer aux gouvernements nationaux et à la Commission européenne combien ils sont affectés et désorientés par cette envolée. Ils sont en effet unanimes pour dire haut et fort qu'ils ne sont plus à même de faire face au problème, en dépit de tous les efforts qu'ils ont déployés jusqu'ici pour acheter du gazole dont le prix a quadruplé depuis 2004. Le gouvernement français a déjà promis de débloquer une enveloppe de 110 millions € au titre de l'année 2008 pour contribuer à l'allègement du coût des carburants devenu insupportable pour les pêcheurs français. En Espagne, en Italie et au Portugal, des mesures similaires sont d'ores et déjà à l'étude. Mais Joe Borg, Commissaire européen à la Pêche, a tenu le 29 mai à préciser les contours de l'attitude de la Commission européenne à l'égard de ce problème. Il a indiqué en effet que Bruxelles était vraiment disposée à apporter aux pêcheurs européens « des aides plus ciblées dans le contexte actuel difficile ». Autrement dit, la Commission est prête à secourir les pêcheurs européens dans le cadre des limites financières imparties au Fonds structurel de Modernisation de la Pêche européenne programmés pour la période allant de 2007 à 2013.

Dotée d'une enveloppe de 4,3 milliards €, cette structure vise surtout, comme son nom l'indique, à moderniser le secteur de la pêche mais pour des buts que ne partagent pas pour le moment toutes les organisations professionnelles : restructurer de fond en comble la flotte pour une pêche de qualité, s'accommoder une fois pour toutes du constat selon lequel les ressources halieutiques sont de plus en plus rares à cause de la surexploitation et qu'une exploitation rationnelle en fonction d'une feuille de route très stricte est la seule possibilité qui s'ouvre désormais devant le secteur. Quelle que soit l'orientation que pourrait prendre le désarroi des pêcheurs européens face à la flambée des prix du gazole, l'ensemble des organisations professionnelles milite aujourd'hui en faveur d'une idée à laquelle semblent souscrire les autorités des pays européens directement concernés par le sujet : il s'agit de s'activer pour faire avancer la date de la prochaine réunion des Ministres européens de la Pêche prévue pour le 23 juin 2008.

Europe – 29 mai 2008

Bras de fer entre la Commission européenne et plusieurs pays membres à propos d'une éventuelle réintroduction du poulet chloré américain dans les assiettes des consommateurs européens

Le poulet américain trempé dans l'eau de Javel pourrait réapparaître bientôt dans les assiettes des consommateurs européens. L'industrie avicole américaine a annoncé qu'elle était prête à en exporter environ 300 000 tonnes vers les marchés des pays membres de l'Union européenne. La Commission européenne a déclaré pour sa part, le 28 mai 2008, que les « opinions scientifiques » émises à ce sujet étaient plutôt rassurantes. Les tests ont démontré en effet que le fait de manger le poulet américain ne représenterait aucun danger pour la santé. Aussi, la Commission est-elle favorable à sa réintroduction en Europe après l'avoir interdit en 1997. Une vingtaine de pays membres de l'Union européenne sont diamétralement opposés à une telle

opération au nom du principe de précaution. Emmenés par la France, ils comptent peser de tout leurs poids politique pour que le comité permanent, ayant en charge au sein de la Commission européenne la sécurité alimentaire et la santé animale, s'oppose au feu vert donné par celle-ci.

La question devra être en principe tranchée avant le sommet UE-USA prévu en Slovénie le 10 juin 2008. Les détracteurs du poulet chloré se sentent renforcés dans leur conviction par l'avis qui vient d'être rendu par l'Autorité européenne de Sécurité des Aliments (EFSA). Certes les experts de l'institution affirment n'avoir détecté aucun « problème » sanitaire et aucun cas de résistance antimicrobienne. Mais ils restent très prudents dans leur diagnostic. Ils reconnaissent en effet que les tests effectués l'ont été in vitro et non in situ. De plus, ils avouent être incapables de prouver que le recours aux acides peroxydés, l'une des quatre substances utilisées dans la décontamination du poulet, assure une éradication totale ou partielle des bactéries. Les associations qui défendent les consommateurs en Europe puisent dans les arguments de l'EFSA pour mieux servir l'idée selon laquelle le chlorage serait une solution facile et dangereuse à laquelle recourent les Américains pour cacher les insuffisances et les défaillances de leurs contrôles d'hygiène tout au long de la chaîne de production.

OCDE/FAO – 30 mai 2008

Les prix des produits agricoles devraient retomber tout en restant à un niveau supérieur à celui des dix dernières années

Plusieurs indications portent à croire que les prix des matières premières agricoles devraient baisser au cours des prochaines années tout en se maintenant à un niveau supérieur à ceux enregistrés au cours des dix dernières années. C'est ce qui ressort d'un rapport élaboré conjointement par les experts de l'OCDE et de la FAO, intitulé « Perspectives agricoles 2008-2017 ». Ce travail sera présenté lors du prochain sommet de l'Alimentation qui se tiendra à Rome du 3 au 5 juin 2008. Selon les auteurs du rapport, les prix des viandes bovines et porcines pourraient augmenter au cours des prochaines années de plus de 20 %. Ceux du sucre augmenteraient de 30 %. La tendance à la hausse pour d'autres produits se situerait entre 40 et 80 % : de 40 à 60 % pour le blé, le maïs et le lait écrémé en poudre, plus de 60 % pour le beurre et les graines oléagineuses et 80 % voire plus pour les huiles végétales. Revenant sur la flambée actuelle des prix agricoles sur le marché mondial, les experts des deux organisations citent les aléas climatiques considérés comme un facteur conjoncturel. Mais ils insistent surtout sur la forte demande enregistrée notamment chez les pays émergents, les investissements spéculatifs et les biocarburants qui continueront de séduire les producteurs agricoles compte tenu de la hausse vertigineuse des carburants d'origine fossile, nonobstant les démentis apportés récemment par la communauté scientifique à propos de leur effet supposé bénéfique pour l'environnement.

En ce qui concerne les facteurs censés calmer la situation actuelle, l'OCDE prône une ouverture des marchés agricoles et la libéralisation des capacités de production des agriculteurs. Quant à la FAO, elle appelle de nouveau ses pays membres à augmenter massivement les investissements publics et privés dans le secteur agricole et recommande aux pays exportateurs de revenir très vite sur les mesures de limitation des exportations. Il faut rappeler que de telles mesures ont été prises par plusieurs pays exportateurs pour essayer de garantir l'approvisionnement de leurs propres populations. Or, les experts de la FAO estiment que cela est de nature à perturber davantage les marchés et à aggraver encore le problème d'insécurité alimentaire dans les pays pauvres situés en Afrique tout particulièrement.

Europe – 5 juin 2008

Indicateurs sur la hausse des produits alimentaires

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes, vient de publier un communiqué de presse concernant le prix des produits alimentaires dans les pays membres de l'Union. Il est indiqué que depuis la fin de 2006, et surtout depuis juillet 2007, les prix des produits alimentaires dans l'Union européenne (UE) ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation. D'ailleurs, les derniers mois ont été parmi les plus critiques: en mars et en avril 2008 ont en effet été enregistrées les plus fortes hausses annuelles des prix des produits alimentaires depuis 1996. Ce renchérissement des prix alimentaires ne s'exprime cependant pas avec la même teneur selon les pays. Ainsi, en avril 2008, les plus fortes hausses ont été relevées à l'Est en Bulgarie (25,4 %), en Lettonie (21,7 %), en Estonie (18,3%) et en Lituanie (18,1%). En revanche, ce sont dans les pays méditerranéens de l'UE que les hausses les plus faibles ont été observées: au Portugal (3,2 %), en France (5,5 %), à Chypre (5,8 %) et en Italie (5,9 %).

Parmi les catégories de produits les plus marquées par cette hausse des prix viennent d'abord le lait, le fromage et les oeufs (15 %), puis les huiles et graisses (13 %) et ensuite le pain et les céréales (11 %) et la viande (4 %). Le communiqué de presse relève par ailleurs qu'actuellement, au sein de l'UE, en moyenne, la part du budget des ménages consacrée aux dépenses alimentaires est de 14,6 %. Si la Roumanie détient le record parmi les 27 Etats membres, avec 34,5 %, on peut noter que les pays méditerranéens de l'UE ont généralement une part dédiée à l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages supérieure à la moyenne communautaire: ainsi la France (14,8 %), Malte (16 %), Chypre (16,1 %), la Grèce (16,5 %), l'Italie (16,6 %), le Portugal (18 %) et l'Espagne (19,2 %).

Espagne – 6 juin 2008

Face à la crise alimentaire mondiale, l'Espagne propose de remettre l'agriculture au coeur des politiques nationales tout en préservant les ressources naturelles

Le contexte actuel mondial lié à la crise alimentaire mondiale doit inciter tous les pays à renforcer le caractère stratégique de l'agriculture, ce qui n'a pas été le cas au cours des trois dernières décennies. C'est ce que préconise Mme Elena Espinosa, Ministre espagnole de l'Environnement, du Milieu rural et marin. Pour autant, la Ministre pense que le poids stratégique qu'il faudrait accorder au secteur agricole ne devrait pas s'orienter, dans les pays du Nord, vers une libéralisation excessive. Il est vivement conseillé, au contraire, de veiller à ce que l'on puisse répondre aux besoins des populations locales et contribuer à la lutte contre la faim dans le monde. Cela est possible, insiste Mme Espinosa, en ce qui concerne les pays membres de l'Union européenne, grâce à une meilleure utilisation des ressources au service d'une production quantitative et qualitative s'inscrivant dans la durabilité. Le développement de la recherche agronomique, note la Ministre, est essentiel pour y parvenir et pour aider les pays les moins avancés (PMA) à stimuler leurs productions locales vivrières. A propos des biocarburants, la Ministre espagnole est favorable à la thèse selon laquelle il est indispensable de travailler à l'élaboration de produits issus de matières premières dites de deuxième génération, ce qui permettrait de produire des biocarburants ayant un bon bilan écologique et pouvant être fabriqués sans incidence majeure sur la sécurité alimentaire.

FAO – 6 juin 2008

Sommet de Rome sur la sécurité alimentaire : un bilan mitigé ?

La déclaration finale du Sommet tenu à Rome sur la sécurité alimentaire du 3 au 5 juin 2008 est en deçà des attentes des pays en développement, notamment ceux dont les populations souffrent aujourd'hui de la flambée des produits agricoles de base. Et pour cause, Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a insisté à plusieurs reprises avant le Sommet pour débloquer 30 milliards de dollars par an afin de juguler la crise alimentaire dans les pays du Sud. Or, il n'a obtenu à l'issue de ce sommet que des promesses de dons dont le montant ne dépasse pas les 6,5 milliards de dollars. Le texte de la déclaration finale se contente d'ailleurs, à ce sujet, d'encourager la communauté internationale de fournir des efforts pour diminuer de moitié le nombre de ceux affectés par la famine et la sous-alimentation d'ici 2015. Cet objectif a été préconisé par les deux précédents sommets de l'alimentation tenus eux aussi à Rome. Il met plutôt l'accent sur la nécessité de continuer à libéraliser le commerce international en réduisant les barrières à l'exportation et les politiques qui perturbent le marché. C'est ce que voulaient surtout les grandes puissances économiques dont notamment les USA et les pays membres de l'Union européenne.

En matière de biocarburants sur lesquels ont achoppé à plusieurs reprises les discussions, la déclaration finale affirme qu'il « est essentiel d'aborder les défis et les opportunités liés à leur culture ». Autrement dit, il faut continuer de débattre sur la question afin de trouver un arrangement qui puisse satisfaire toutes les parties. Les USA et le Brésil, qui occupent la première et la deuxième place dans la liste des pays producteurs de biocarburants, ont estimé que le Sommet ne pouvait pas aller plus en loin par rapport à ce sujet. En revanche, les chefs d'Etats des pays en développement ont exprimé lors de leur intervention au Sommet leur désaccord total quant à l'avis selon lequel les biocarburants constitueraient un élément mineur dans la flambée des matières premières agricoles. Le Président égyptien Hosni Moubarak a exhorté, à cet effet, la communauté internationale à limiter, autant que faire se peut, l'espace occupé par les cultures réservées à un tel usage.

FAO – 6 juin 2008

Sommet de Rome : une révolution verte préconisée pour l'Afrique par trois agences onusiennes

Le projet est ambitieux et ses objectifs sont clairs : s'inscrire dans la logique d'une révolution verte en Afrique en stimulant « les greniers à blé » via une assistance financière et technique apportée aux petits producteurs. Signé en marge du Sommet de la sécurité alimentaire tenu du 3 au 5 juin 2008 entre l'Organisation internationale pour l'Alimentation (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international du Développement agricole (FIDA) et l'AGRA, une ONG internationale ayant pour vocation de soutenir les producteurs agricoles africains, l'accord traçant les contours de cette révolution verte se propose de fournir aux petits producteurs dans des zones plutôt fertiles et épargnées par la sécheresse de nouvelles variétés de semences et des plantes adaptées au sol et au climat, des engrais et une formation qui permettent d'augmenter la production sans nuire à l'environnement.

Cette démarche contribuera à l'augmentation de la production des produits alimentaires de base d'environ 6 % par an, a affirmé Kofi Anan, Président de l'AGRA et ancien Secrétaire Général de l'ONU. Ainsi « nous pouvons améliorer considérablement la vie des petits producteurs et des paysans exposés à l'insécurité alimentaire en Afrique et contribuer à la réduction de la faim et de la vulnérabilité », a noté Josette Sheeran, Directrice du PAM. Quant à Lennart Bage, Président du FIDA, il a estimé qu'en lançant ce projet, les trois agences onusiennes et l'AGRA auront fait des petits paysans un partenaire actif pour réduire l'insécurité alimentaire en Afrique où 200 millions de personnes souffrent de faim chronique et environ 33 millions d'enfants de moins de cinq ans de malnutrition, selon des données fournies par les Nations Unies.

Europe – 17 juin 2008

Nouvelle prolongation de la suspension des droits de douane sur les importations de céréales

La Commission européenne a annoncé le 17 juin 2008 qu'elle prolongerait d'un an la suspension de ses droits de douane à l'importation sur la plupart des céréales, mesure initialement décidée pour la période du 1er janvier au 1er juillet 2008. Cette décision intervient alors que la demande mondiale poursuit sa croissance et que les prix des matières premières demeurent élevés et particulièrement volatils. Seul un renversement de la conjoncture inciterait la Commission européenne à réviser cette mesure avant le 30 juin 2009 précise le communiqué de Bruxelles. Cette prolongation de la suspension des droits de douane s'effectue malgré les réticences de certains Etats membres, à commencer par la France, qui s'étonne de voir l'UE renoncer à des instruments de protection de son marché agricole. Or la Commission justifie la décision sur la base des prévisions à moyen terme des marchés céréaliers, où les prix devraient demeurer élevés, en raison notamment de stocks mondiaux toujours plus bas. Par rapport à la liste de céréales concernées par la suspension des droits de douanes jusqu'à présent, Bruxelles a ajouté cette fois deux variétés: le millet et le blé noir. L'Union européenne, qui en temps normal est en situation d'autosuffisance pour les céréales, et importe seulement du maïs, a été importatrice nette de céréales pour la campagne 2007-2008, après avoir subi deux récoltes médiocres successives, du fait de mauvaises conditions climatiques.

Exposition commerciale – 17 juin 2008

La Fiera del Levante à Bari : un rendez-vous majeur pour la Méditerranée

La 72^{ème} édition de la Fiera del Levante, le plus grand rassemblement multisectoriel du Bassin méditerranéen, se déroulera du 13 au 21 septembre à Bari (Italie). Invitée d'honneur, la France disposera d'un pavillon de 500 mètres carrés où seront présentées des productions artisanales et gastronomiques typiques et où seront activées des contacts franco-italiens entre les petites et moyennes entreprises du secteur agro-alimentaire des deux pays. L'Australie aura une visibilité importante également, tandis que l'Egypte sera enfin présente pour cette manifestation commerciale, où le nombre de pays africains ne cesse de croître d'années en années. Un espace d'exposition de la Fiera, baptisée « AgriMed », sera entièrement dédié au secteur agro-alimentaire. Celui-ci sera notamment un lieu d'échanges et de convergences pour les acteurs du secteur agricole et alimentaire, qu'ils soient privés (entreprises, consortiums, filières, agences marketing) ou publics (Etats, collectivités locales et régionales).

Apiculture en Europe – 17 juin 2008

L'idée d'une "jachère apicole" en Europe fait son chemin

Les abeilles vont mal en Europe et dans l'ensemble des pays méditerranéens. Ce constat est presque unanime chez les chercheurs qui se sont penchés depuis plusieurs années sur la disparition prématurée des abeilles. Plusieurs études menées au cours des cinq dernières années ont conclu qu'un tiers des butineuses meurt de cette façon tous les ans dans les pays méditerranéens pour des raisons multiples (utilisation massives de pesticides, cycles de sécheresse de plus en plus longs, changement climatique, mauvaises pratiques apicoles...) Au fil des années, le problème est devenu urgent pour les apiculteurs mais aussi pour les agriculteurs dans la mesure où les abeilles participent à la pollinisation des légumes et fruits, dans des proportions qui vont de 30 à 35 %. Or, pour atténuer ce fléau, l'idée de pratiquer une « jachère apicole » a commencé à émerger depuis les années 1990. Elle recommande d'aménager des pâturages spéciaux pour les abeilles et de veiller à ce qu'ils soient pourvus de plantes diversifiées ayant des fleurs gorgées de nectar et de pollen.

Des expériences menées surtout en France dans ce sens ont été concluantes. Depuis plusieurs années, certains producteurs ont opté pour cette option en utilisant une partie de leur terre agricole gelée dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) pour lutter contre les excédents céréaliers. Mais, la flambée des prix des produits agricoles d'une part et, l'engouement, d'autre part, de bien des agriculteurs pour l'utilisation de ces pâturages réservés aux abeilles dans la production de biocarburants, font douter plusieurs adeptes de l'expérience initiée d'ailleurs dans plusieurs pays de l'Union européenne afin de sauver les abeilles de la faim. En tout cas, certains

défenseurs acharnés de l'expérience pensent qu'il est temps de lancer une campagne de sensibilisation tous azimuts pour convaincre les décideurs politiques, les agriculteurs, les consommateurs et l'ensemble des représentants de la société civile que la bataille des « jachères apicoles » est nécessaire car elle s'inscrit, insistent-ils, dans une vraie stratégie de sécurité alimentaire.

Pêche en Europe – 17 juin 2008 **Les pays méditerranéens de l'Union européenne se réunissent à Venise**

Le 17 juin 2008, les Ministres de l'agriculture et de la pêche de sept pays méditerranéens membres de l'Union européenne (Italie, Grèce, Malte, France, Espagne, Portugal et Slovénie) se sont réunis à Venise, afin d'examiner les grands défis auxquels le secteur halieutique est aujourd'hui confronté, à commencer par la hausse du prix du gazole acheté par les marins-pêcheurs (+240 % depuis 2004). Cette réunion avait pour objectif de préparer un minimum de positions communes en vue du Conseil des ministres de l'agriculture qui se tiendra à Luxembourg les 23 et 24 juin prochains. Ils ont notamment réclamé à la Commission de Bruxelles davantage de ressources à disposition du Fonds européen pour la pêche (FEP), doté d'une enveloppe actuelle de 500 millions €. Ils ont également plaidé pour une baisse des taxes sur le carburant dédié aux activités de pêche dans les Etats membres de l'UE.

Par ailleurs, le mécontentement était manifeste au sujet de la récente décision de la Commission européenne de fermer, avec deux semaines d'avance, la pêche au thon rouge. Indigné, le Ministre italien, Luca Zaia, affirme sur ce registre que son pays n'avait pas dépassé 25 % de son quota de thon rouge, alors que sa flotte de thoniers a été arrêtée : « C'est déplorable et même scandaleux car le rapport entre la Commission et l'Etat-membre doit être à la base de leurs relations » a commenté le Ministre italien de l'Agriculture. Simultanément à cette mini-réunion ministérielle informelle, plusieurs centaines de pêcheurs français et italiens ont manifesté devant la représentation de l'Union européenne à Malte, prévoyant des opérations de blocage du port de La Valette pour protester contre l'interdiction de la pêche au thon rouge. Il faut rappeler que le secteur de la pêche occupe environ 400 000 personnes au total au sein de l'Union européenne, dont la moitié travaille directement au niveau des captures en mer et dont 60 % est localisé en Espagne, en Italie et en Grèce.

Liban – 18 juin 2008 **Programmes de réhabilitation rurale au Sud-Liban menés par la FAO**

La FAO met en œuvre dans une quarantaine de villages du Sud-Liban les opérations prévues dans son plan d'urgence pour l'agriculture de cette zone. Des éleveurs libanais viennent ainsi de recevoir un premier lot de 200 vaches et 1600 chèvres pour compenser les pertes subies aux moments des événements de l'été 2006. Prévoyant également une formation et la distribution d'aliments pour animaux, le projet de la FAO est financé par le biais du Fonds pour le relèvement du Liban et se chiffre à 1,9 million de dollars.

Ce sont environ 450 familles agricoles, notamment celles actuellement dirigées par des veuves ou des blessés, qui seront soutenues par le projet, sachant que les dégâts causés par les événements de l'été 2006 sont évalués par la FAO à 1600 vaches laitières et plus de 20 000 chèvres pour la simple zone située au Sud du fleuve Litani. La livraison du premier lot de l'aide doit permettre aux éleveurs locaux de reprendre leurs activités (notamment de lait et de fromage) et ainsi accroître leur accès à la nourriture et aux sources de revenus, dans un contexte local frappé par la crise alimentaire mondiale et la hausse des denrées de base. Simultanément à cette aide en direction du secteur de l'élevage, la FAO apporte une aide à plus de 1600 horticulteurs en leur fournissant des semences légumières de qualité et des engrais, mais également en créant de nouvelles serres afin de garantir le développement de la production. A noter enfin que la FAO opère sur le terrain forestier au Liban, pour accompagner les autorités nationales en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, qui avaient été récurrents au cours de l'année 2007.

Tunisie – 19 juin 2008

Le gouvernorat de Tozeur s'active pour la production de dattes

La Tunisie souhaite doper ses exportations de dattes en 2008. Le chiffre de 35490 tonnes de dattes exportées est avancé, laissant présager des recettes de l'ordre de 105 millions de dinars tunisiens. Ce serait ainsi supérieur aux résultats de l'année 2007, où 32540 tonnes avaient été vendues sur le marché international, octroyant près de 96 millions de dinars tunisiens de recettes. Dans le gouvernorat de Tozeur, cœur de production des dattes tunisiennes, les préparatifs avancent à un rythme soutenu. Un programme régional de promotion de la qualité des dattes a été lancé dernièrement, dans l'objectif de gagner de nouvelles parts sur le marché mondial et de bénéficier si possible de marges commerciales supplémentaires que peut procurer l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2008 de la zone de libre-échange avec l'Union européenne.

En outre, la présente saison verra la poursuite de l'exécution du système de traçabilité des dattes biologiques. Ce nouveau régime doit permettre une meilleure commercialisation de variétés de dattes tunisiennes dans les grandes surfaces sur les marchés extérieurs. Des encouragements pouvant aller jusqu'à 50 % des frais d'approbation et d'adhésion à ce régime sont accordés aux exportateurs. D'autre part, le traitement biologique des palmiers dattiers a démarré en mai dernier. Une expérience portant sur le traitement biologique de mille hectares est en cours. Il est par ailleurs intéressant de constater l'intérêt croissant de certains pays arabes méditerranéens pour la qualité des dattes tunisiennes : ainsi M. Mahmoud Abou Hazime, président de la compagnie jordanienne de la consommation a exprimé, mardi dernier à Tunis à l'occasion d'un entretien avec le ministre tunisien du commerce, le désir de son pays de s'approvisionner, en prévision du mois de Ramadhan, en dattes tunisiennes, fruit fortement demandé au cours de cette période de consommation de pointe.

Egypte – 20 juin 2008

Le projet de Tochka et celui du monastère d'Abou-Maqar: deux illustrations de lutte contre la désertification

Dans les pays méditerranéens du Sud, l'Egypte a initié plusieurs expériences qui s'inscrivent dans la lutte contre la désertification. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre ce phénomène, célébrée annuellement le 17 juin, les médias égyptiens se sont penchés de manière particulière sur deux projets riches d'enseignements: ceux de Tochka et de Wadi Al-Natroune. Lancé en 1997, le projet de Tochka vise à puiser de l'eau dans le lac Nasser et à l'acheminer par un canal creusé parallèlement au fleuve du Nil vers le désert occidental de l'Egypte pour irriguer environ 3,75 millions de terres cultivables. En agissant ainsi, l'Egypte aura augmenté sensiblement sa production agricole. Mais elle aura surtout réussi à alléger la pression démographique intense qui pèse sur la vallée du Nil regroupant à elle seule 96 % de la population. L'Etat égyptien projette à travers le projet de Tochka d'augmenter la superficie habitable du pays de 5 % à 25 %. En dépit de certaines critiques à propos du coût pharamineux du projet, les Egyptiens ont compris qu'en investissant sérieusement dans la formation et le savoir, ils finiront par tirer profit de cette expérience originale. C'est d'ailleurs ce qu'a démontré un autre projet plus modeste mais néanmoins très instructif.

Il s'agit de l'expérience entreprise par le monastère copte d'Abou-Maqar situé à Wadi Al-Natroune (vallée de Natroune). Le projet a été lancé dans les années 1970. Il s'agissait pour les moines de ce monastère, fondé au IV^{ème} siècle, d'acheter 126 hectares de terres aux alentours de l'édifice pour essayer de les rendre arables. La tâche était tellement difficile que ces terres appartiennent à une région semi-désertique traversée aujourd'hui par l'autoroute reliant le Caire et Alexandrie. Mais quarante années plus tard, l'expérience menée par les moines est devenue un bel échantillon de ce qui pourrait incarner une révolution verte dans le continent africain. La superficie cultivable autour du monastère atteint, en effet, de nos jours environ 650 hectares. Il n'y avait au début que des dattiers et des oliviers. Ces terres produisent aussi désormais des pommes, des pêches, des mangues, des carottes, des navets et d'autres fruits et légumes. Les moines ont réussi à y installer de petites usines pour transformer une partie de leurs produits. Plusieurs d'entre eux sont médecins, pharmaciens, vétérinaires ou ingénieurs-agronomes, ce qui leur a permis d'établir une coopération de plus en plus étroite avec les centres de recherches égyptiens impliqués notamment dans la problématique du désert. Parmi les atouts majeurs de cette expérience, il importe de

retenir celui qui consiste à héberger dans le monastère des analphabètes pour leur dispenser des cours d'alphabétisation et leur offrir des stages agricoles sur le terrain qui leur permettent de s'accommoder des conditions difficiles du désert et de cultiver des espèces résistantes à la sécheresse et à la salinité.

Europe – 20 juin 2008

Les mesures envisagées par la commission pour soutenir les professionnels de la pêche

Les manifestations organisées récemment en Espagne, en France et en Italie par les pêcheurs pour protester contre la flambée des prix du gazole ont amené la Commission européenne à réagir pour soulager les professionnels du secteur. C'est ainsi que Joe Borg, Commissaire européen à la Pêche et aux Affaires maritimes, vient d'annoncer qu'il était prêt à accepter le principe de relever les plafonds d'aides publiques autorisées par entreprise de 30 000 à 100 000 € sur trois ans. Il a également proposé des aides aux marins-pêcheurs restant à quai. Mais il a prévenu qu'il n'était pas disposé à ouvrir des négociations avec les pays membres de l'Union européenne concernant une éventuelle baisse des taxes sur les carburants. De la même manière, il s'est montré intransigeant quant aux demandes des pays pratiquant la pêche industrielle concernant le thon rouge. La Commission, a-t-il insisté, ne reviendra pas sur la décision qu'elle avait prise pour avancer la date de fermeture de la saison de capture du thon rouge en Méditerranée et dans l'Atlantique afin de préserver la ressource surexploitée.

Bien que la France, l'Espagne et l'Italie aient pris des mesures pour aider leurs pêcheurs à supporter l'envolée des prix du gazole, ces trois pays sont conscients que les contraintes budgétaires nationales les empêchent de satisfaire aux revendications des pêcheurs. Aussi, comptent-ils se mettre d'accord sur une plate-forme de demandes qu'ils exposeront devant la Commission, lors de la prochaine réunion des Ministres de l'Agriculture et de la Pêche prévue le 24 juin 2008. Un bras de fer est en perspective entre ces pays et Joe Borg à propos de la manière d'aménager le Fonds européen pour la Pêche (FEP). Les Gouvernements de ces trois pays sont plus moins sensibles à la demande exprimée par les professionnels selon laquelle la Commission devra puiser dans ce fonds pour secourir le secteur de la pêche sinistré depuis plusieurs années et très affaibli depuis quelques mois par la crise des carburants. Or, le Commissaire Borg s'en tient à sa position initiale : seules les demandes relatives à la restructuration en profondeur du secteur pourraient être examinées minutieusement.

Italie – 23 juin 2008

Tendances économiques de la consommation alimentaire

La CIA, l'une des principales organisations professionnelles agricoles en Italie, a présenté une série d'indicateurs statistiques à l'occasion d'une conférence tenue à Lecce le 20 juin 2008. Deux enseignements majeurs doivent être soulignés. D'abord, en ce qui concerne les actifs agricoles italiens, les revenus en 2007 ont diminué de 2 %, confirmant une tendance négative observée depuis 2000, qui contraste néanmoins avec les dynamiques positives enregistrées à l'échelon communautaire européen (+6 % en moyenne pour l'UE27, avec des pics à +39 % en Lituanie ou 13 % en Allemagne, et des scores de 5,5 % environ pour les agriculteurs espagnols et français). Ensuite, la CIA a présenté l'évolution des dépenses alimentaires dans le budget des ménages italiens. Ceux-ci croissent en valeur absolue, passant d'une moyenne mensuelle de 380 € en 2000 à 485 € en 2007, soit une augmentation de 28 %. Inversement, en valeur relative, c'est à dire quant à la part dédiée aux dépenses alimentaires dans le budget total mensuel, il est à noter une diminution progressive : 34,4 % en 1975, 20,6 % en 2000 et 18,9 % en 2007. Parmi les produits de plus en plus délaissés par les consommateurs italiens figurent ceux pourtant centraux dans le modèle alimentaire méditerranéen, avec, selon la CIA, toujours moins de céréales (pain et pâtes), de fruits et légumes et de vin.

Algérie – 24 juin 2008

Le groupe Cevital se lance dans la grande distribution

« Uno » : tel est le nom de la nouvelle enseigne de grande distribution en Algérie. Promue par Numidis, la filiale spécialisée dans la grande distribution du groupe privé Cevital, ce supermarché Uno est une opération financière 100 % algérienne. Premier d'une série de supermarchés amenés à se développer progressivement, « Uno » s'est ouvert le 10 juin dernier à Garridi sur les hauteurs d'Alger. Le magasin, d'une surface de vente de 2000 m², emploie directement 160 personnes. A travers cette nouvelle initiative, Issad Rebrab, dirigeant de Cevital, poursuit la diversification économique de son groupe et concrétise ses projets dans la grande distribution. La prochaine étape se situe au printemps 2009, avec l'ouverture annoncée d'un véritable hypermarché sur plus de 7000 m² à Bab Ezzouar, un quartier de la banlieue algéroise. D'autres projets sont également en préparation, avec l'ouverture probable de supermarchés à Oran et à Tizi-Ouzou. A ce titre, il faut indiquer que le groupe Cevital, dans son plan d'investissement 2005-2010, consacre une enveloppe d'environ 375 millions € pour ses activités de grande distribution.

Le premier groupe privé algérien semble ainsi vouloir saisir une double opportunité sur ce terrain. Premièrement, l'objectif est de conquérir un marché encore peu exploré : le groupe algérien Blanky n'est pas parvenu à développer ses supermarchés Promy et l'enseigne Carrefour, ayant implanté un premier supermarché pilote début 2006 à Alger, paraît revoir ses ambitions à la baisse quant à l'ouverture de prochains hypermarchés sur le sol algérien, malgré l'engouement de départ. Deuxièmement, le groupe Cevital, cherche à devancer de potentiels concurrents qui depuis quelques mois semble vouloir profiter du succès mitigé de Carrefour : ainsi les groupes allemand Metro, français Auchan ou américain Wal-Mart prospectent activement en Algérie. Ce marché porteur, fort de 35 millions d'habitants, demeure néanmoins caractérisé par l'importance de l'économie informelle qui compterait pour environ 40 % de l'activité commerciale nationale. Cevital se lance donc dans un chantier considérable. Pour satisfaire la demande locale, soucieuse de consommer « algérien » tout en exigeant un meilleur accès aux marques étrangères, le groupe mise d'ailleurs sur un équilibre entre produits nationaux et produits importés afin d'enclencher notamment un processus vertueux de développement économique et commercial pour les producteurs agricoles algériens. Numidis a ainsi identifié trois piliers majeurs pour mener à bien sa stratégie avec les supermarchés Uno : l'amélioration des capacités logistiques, la formation continue du personnel et un système marketing efficace pour promouvoir l'enseigne.

Euromed – 25 juin 2008

La Méditerranée au coeur de la présidence française de l'Union européenne

La France présidera l'Union européenne (UE) entre le 1er juillet et le 31 décembre 2008. Au cours de ce semestre, les autorités françaises ont décidé de mettre la Méditerranée au centre de leur politique extérieure et diplomatique. D'une part, en faisant la promotion depuis plusieurs mois d'une redynamisation de la coopération en Méditerranée à travers davantage de solidarités concrètes et de nouveaux projets fédérateurs capables de toucher le quotidien des populations de la zone : c'est l'initiative dite officiellement depuis le Conseil européen du 13 mars 2008 « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » dont le Sommet fondateur aura lieu à Paris le 13 juillet 2008.

D'autre part, la France, en tant que présidente de l'UE, va présider les différentes réunions sectorielles programmées dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen (PEM). Ce dernier rassemble désormais les 27 pays membres de l'UE et 12 pays partenaires méditerranéens (l'Albanie et la Mauritanie ayant depuis janvier 2008 rejoint l'enceinte de « Barcelone », aux côtés de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte, du Liban, de la Turquie, d'Israël, de la Syrie, de la Jordanie et de l'Autorité palestinienne). Pas moins de sept rencontres ministérielles euro-méditerranéennes sont ainsi positionnées au second semestre de l'année 2008, avec chronologiquement : le 2 juillet sur le commerce à Marseille, le 7 octobre sur l'économie et la finance à Luxembourg, le 29 octobre sur l'eau en Jordanie, les 3 et 4 novembre à Marseille avec les Affaires étrangères, le 6 novembre sur l'industrie à Nice, les 9 et 10 novembre sur l'emploi au Maroc, le 17 novembre sur la santé en Egypte.

Algérie – 25 juin 2008

Les agriculteurs encouragés à produire des céréales

Dans le contexte de crise alimentaire, le gouvernement algérien a annoncé, le 18 juin 2008, des mesures tarifaires afin de stimuler la production céréalière. Ainsi, les pouvoirs publics achèteront au prix de 4 500 dinars algériens (DA) le quintal de blé dur au lieu des 2100 DA appliqués en 2007. Une hausse significative des prix est également prévue pour le blé tendre (3 500 DA/quintal contre 1950 DA/quintal en 2007) et pour l'orge (2500 DA/quintal en 2008 contre DA/quintal). Afin de ne pas pénaliser les consommateurs, les prix à la consommation ne seront pas modifiés, ce qui accroîtra mécaniquement les subventions de l'Etat aux différents produits en question : 2 280 DA/quintal pour le blé dur, 1 285 DA/quintal pour le blé tendre, 1 550 DA/quintal pour l'orge. Cette augmentation des prix payés aux producteurs procède de la volonté de rétablir les revenus agricoles amputés par le renchérissement des intrants et, au-delà, de faire revenir nombre d'agriculteurs vers une production stratégique. En outre, avec ce système rémunérateur, c'est la rendement/hectare -aujourd'hui de 10 quintaux à peine- que l'Etat souhaite voir augmenter. Il convient de rappeler à quel point l'Algérie est dépendante du marché extérieur en matière céréalière : gros consommateur de céréales (7,75 millions de tonnes de blé ont été consommées sur l'année 2007), elle importe en effet 70 % du volume qu'elle consomme. Cela fait de l'Algérie l'un des principaux pays importateurs de blé au monde, avec en moyenne annuelle depuis 2003 près de 4 % des importations mondiales de blé à elle seule.

Europe – 26 juin 2008

La Commission européenne propose de mieux encadrer l'utilisation des pesticides

Lors de la réunion tenue à Luxembourg le 23 juin 2008 par les Ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Union européenne (UE), la Commission a fait de nouvelles propositions pour mieux encadrer l'usage des pesticides. Selon le texte ayant fait l'objet d'un accord entre la Commission et les ministres concernés, la production de pesticides à base de substances cancérigènes, celles notamment qui sont de nature à perturber les hormones ou le système de production humaine, sera strictement interdite. Le texte proposé au Parlement européen prévoit également la simplification des règles d'homologation des pesticides dans l'UE. Actuellement, chaque pays dispose de son propre système, ce qui oblige les industriels à multiplier les démarches pour commercialiser leurs produits phytosanitaires dans l'espace européen. Pour y remédier, la Commission propose de créer trois zones d'homologation sur l'ensemble du territoire des pays membres de l'UE : une pour le sud de l'Europe, une autre pour le centre et une troisième pour le nord. Tel qu'il est proposé, le texte a été sévèrement critiqué par les associations qui militent en faveur de mesures draconiennes pour limiter l'usage des pesticides en Europe.

Parmi les griefs retenus contre le nouveau projet de loi soumis au Parlement européen, les dérogations exceptionnelles accordées aux exploitants dont celle qui leur permettent de continuer d'utiliser des produits nocifs, s'ils ne trouvent pas sur les marchés locaux des produits inoffensifs. Cette disposition, explique les auteurs du projet, vise à éviter que des épidémies ne se développent dans certaines cultures. Or, l'argument ne convainc pas les adeptes d'une agriculture soucieuse de l'environnement et de la santé publique. Il s'agit, disent-ils, d'un subterfuge pour permettre aux grands industriels spécialisés dans la fabrication et le commerce de pesticides de continuer leurs activités dans un cadre légal, mais aux dépens de considérations environnementales et de règles propres à la santé végétale, animale et humaine.

France – 26 juin 2008

Craintes sur l'avenir de la politique européenne de développement rural

Les opérateurs qui s'investissent depuis plusieurs années dans le développement rural durable craignent sérieusement, au sein de l'Union européenne (UE), que la flambée actuelle des matières premières agricoles ne se traduise négativement sur les politiques publiques européennes, voire sur le dispositif européen mis en place depuis janvier 2007 pour consolider une approche plurielle en matière de développement rural. Il s'agit, en l'occurrence du Fonds européen agricole pour le Développement rural (FEADR) qui vise essentiellement trois objectifs : renforcer la compétitivité des secteurs agricole et forestier, améliorer l'environnement et la gestion de l'espace rural et la qualité de vie et, enfin, diversifier les activités et les services dans les zones rurales et en faire une vraie locomotive de l'économie rurale. Ces craintes viennent, par exemple, d'être exprimées dans un communiqué publié par la Confédération paysanne, deuxième syndicat français, à l'issue de l'adoption, le 20 juin 2008 par la Commission européenne, de la Politique de Développement rural hexagonal (PDRD), déclinaison française de la politique conçue par l'UE en matière de développement rural communautaire. Le communiqué publié par ce syndicat reproche, par exemple, à la Commission de limiter les aides aux nouvelles installations en France à 6 000 exploitants et trouve que cet objectif est « dérisoire », compte tenu du fait que le nombre d'installations annuelles est de l'ordre de 14 000. S'agissant du volet environnemental, la Confédération paysanne, à l'instar d'ailleurs de la quasi-totalité des syndicats agricoles qui sont favorables au développement rural durable, estime que les désengagements des Etats des collectivités locales n'est pas forcément une bonne chose, car celles-ci, en tout cas en France, « n'auront pas les moyens de mettre en oeuvre les mesures agro-alimentaires indispensables pour répondre aux problèmes de pollution et de l'eau et d'appauvrissement des sols ».

Liban – 26 juin 2008

Des aides accrues dans le secteur céréalier

Dans un contexte économique marqué par une augmentation des prix des matières premières, le ministère de l'Economie libanais vient de décider un accroissement des subventions au blé versées aux minoteries. Celle-ci livrent les farines aux boulangeries qui, à leur tour, vendent le pain à un prix fixé par l'Etat (1500 livres libanaises). Or du fait de l'augmentation du prix du mazout et des autres intrants nécessaires à la fabrication du pain (la levure et le sucre) ainsi qu'à la valorisation du produit, comme les plastiques, les marges des boulangers se restreignent fortement, ce qui a conduit cette profession dans une crise profonde. Désormais, pour compenser cet accroissement de charges, l'Etat libanais vendra le blé aux minotiers à 220 dollars/tonne contre 320 dollars/tonne jusqu'à présent. L'effort budgétaire qui sous-tend cette mesure est évalué à 45 millions de dollars par le ministère de l'Economie. Cette mesure représente un abaissement du prix au minotier de 33,5 %, le ministère ayant dans un premier temps proposé qu'il soit de 25 %.

Mais devant la menace des boulangers d'augmenter le prix du pain au-delà du prix fixé par l'Etat, celui-ci a donc proposé une diminution plus conséquente. Cette subvention sera revue régulièrement à la hausse ou à la baisse en fonction des du prix du mazout. Pour des raisons sociales et stratégiques, le blé a toujours été très encadré dans ce pays qui n'a pas une politique de soutien aux prix très marquée (à l'exception du tabac, qui, pour des raisons sociales, est très aidé, cette culture étant cultivée dans des régions pauvres du Sud). Jusqu'à l'augmentation récente des prix agricoles, le ministère de l'Economie, par l'intermédiaire de son office (l'Office des céréales et de la betterave sucrière), achetait le blé aux producteurs à un cours supérieur au cours mondial et le revendait donc très en deçà aux minoteries, ce qui est encore plus le cas aujourd'hui. Il est à noter que, pour percevoir l'aide de l'OCBS, les minoteries sont dans l'obligation d'incorporer au minimum 5% de blé dur produit au Liban à leurs farines.

Europe – 26 juin 2008

Accord pour réformer le régime d'aides au secteur du coton dans l'Union européenne

Les pays européens faisant partie de ceux qui pratiquent la pêche industrielle restent hostiles aux dernières décisions de la Commission européenne pour limiter la capture du thon rouge en Méditerranée et dans l'océan Atlantique. En revanche, ceux comptant parmi les premiers producteurs de coton dans l'Union européenne (UE) semblent satisfaits du compromis qui vient d'être trouvé pour réformer le régime d'aides octroyées aux professionnels du secteur. Lors de la dernière réunion des Ministres de l'Agriculture des pays membres de l'UE, la Commission a accepté, surtout pour les principaux pays producteurs, le principe de se doter d'enveloppes nationales notamment pour financer des projets de restructuration du secteur concernant particulièrement l'égrenage, c'est-à-dire la récolte des graines de la plante du coton.

La Grèce et l'Espagne seront ainsi les premiers pays bénéficiaires des nouvelles dispositions proposées par la Commission. Les Grecs assurent, en effet, à eux seuls environ 76 % de la production totale de coton. Les Espagnols dont le pays est classé deuxième producteur après la Grèce, sont intéressés par la nouvelle proposition dans la mesure où ils se sentent lésés par la dernière réforme du secteur cotonnier engagée en 2004 et appliquée depuis 2006. Celle-ci préconise le découplage de la production à hauteur de 75 % et maintient des aides aux producteurs liées au niveau de production pour 35 %. L'Espagne juge ce niveau trop faible pour tenir compte du poids des coûts de main d'oeuvre supportés par les producteurs de la région d'Andalousie. En attendant donc que la nouvelle proposition faite par la Commission soit validée par le Parlement européen, la Grèce et l'Espagne s'activent pour que les montants d'aides auxquels ces deux pays ont désormais droit (4 millions € pour le premier et 6 millions € pour le second) soient sensiblement augmentés. Il faut rappeler que l'UE demeure un grand importateur de coton, car elle assure aujourd'hui à peine 2 % de la production mondiale.

Maroc et Brésil – 26 juin 2008

Une série d'accords de coopération pour renforcer les relations bilatérales

Le Brésil poursuit lentement mais stratégiquement son rapprochement avec les pays arabes et plus particulièrement avec ceux du Maghreb. Le 25 juin 2008 à Rabat, le Brésil et le Maroc ont conclu huit accords de coopération à l'issue de la première session de la commission mixte entre les deux pays. Ces accords ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération marocain, M. Taieb Fassi Fihri, et son homologue brésilien, M. Celso Amorim. Les deux parties ont, à cet effet, réaffirmé leur engagement d'aller de l'avant dans la dynamisation du développement des relations bilatérales enclenchée depuis la visite du roi Mohammed VI au Brésil en 2004. Outre six avenants à l'accord de coopération scientifique, technique et technologique, deux accords concernant le domaine agricole ont été établis. Il s'agit d'un accord sanitaire vétérinaire visant la promotion de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé animale et de l'inspection vétérinaire des animaux et des produits d'origine animale, et l'harmonisation des méthodes d'analyse de laboratoire en vue de faciliter les échanges commerciaux d'animaux et de produits animaux, en se référant à l'Accord SPS de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En vertu de cet accord, les deux parties s'engagent à faciliter particulièrement la collaboration entre les laboratoires des services vétérinaires, notamment en matière de techniques de diagnostic et d'analyses utilisées dans la certification des animaux et des produits d'origine animale faisant l'objet d'importation et d'exportation. Les deux parties ont, également, signé un protocole de coopération dans les domaines de l'environnement et de la gestion de l'eau. Cette coopération, axée sur le champ scientifique, technique et technologique, devra favoriser une meilleure protection de l'environnement, conformément aux principes du développement durable.

Il convient de rappeler que depuis quelques années, les coopérations s'intensifient entre les pays arabes et sud-américains, avec un rôle déterminant joué par le Brésil (la communauté arabe installée au Brésil serait de 12 à 13 millions de personnes actuellement, dont un fort contingent d'origine libanaise). Ainsi, en mai 2005, le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des pays arabes s'était tenu à Brasilia à l'initiative du président Luiz Inacio Lula da Silva. Cette rencontre internationale avait été placée sous la signe d'une volonté d'intégration birégionale Sud-Sud.

Europe – 26 juin 2008

La France présente à ses partenaires européens un nouveau mémorandum sur la sécurité sanitaire des aliments

A l'occasion du Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne (UE) réuni à Luxembourg le 23 juin 2008, le Ministre français, M. Michel Barnier a présenté, conjointement avec quatorze de ses homologues, un mémorandum sur la sécurité sanitaire et la conformité aux normes européennes des produits agricoles et alimentaires importés de pays tiers. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité et l'harmonisation du dispositif communautaire, dans un contexte où l'accroissement des échanges mondiaux rend plus probables l'émergence et la diffusion de facteurs de risques ou de maladies. Michel Barnier considère qu'« il ne s'agit pas d'instaurer des barrières techniques indues mais nos concitoyens attendent que les produits importés et les produits européens présentent le même niveau de garanties sanitaires ».

Trois axes de travail sont identifiés dans ce mémorandum. Le premier concerne l'amélioration continue des contrôles à l'importation et l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique et juridique communautaire, pour remédier à certaines faiblesses qui ont pu être constatées. Le second axe propose la réalisation d'une analyse complète des risques sanitaires et phytosanitaires à l'importation, avec une implication plus importante de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Enfin, la troisième piste de travail préconisée vise à explorer les moyens de prendre en compte les préférences collectives européennes dans le commerce international. Ces préférences renvoient à des choix sociétaux en faveur d'un modèle européen de production agricole et alimentaire, comme par exemple le respect du bien-être animal, ou la maîtrise de la sécurité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire « de la fourche à la fourchette », ou encore l'interdiction des promoteurs de croissance. L'objectif est de maintenir la possibilité d'un choix éclairé pour les consommateurs européens, en leur assurant un haut niveau de sécurité sanitaire. Une vingtaine de ministres sont intervenus hier pour appuyer cette initiative. La nouvelle Commissaire européenne à la Santé, Mme Androulla Vassiliou, nommée en avril dernier, l'a également accueillie favorablement. Fort de ce soutien, M. Michel Barnier souhaite maintenant poursuivre la réflexion lors de la Présidence française du Conseil de l'UE. Il chargera un groupe de travail du Conseil d'élaborer des recommandations plus précises qui pourraient faire l'objet de conclusions du Conseil des ministres de l'agriculture à la fin de l'année.

Méditerranée – 27 juin 2008

Pour un espace méditerranéen de la recherche scientifique

A l'initiative du Groupe inter-académique méditerranéen (GID), des scientifiques de 21 pays du pourtour méditerranéen se sont réunis du 24 au 26 juin 2008 à Paris pour poser les bases d'un espace méditerranéen dédié à la science et partage du savoir en Méditerranée. Organisée en collaboration avec des académies, des universités et des organismes de recherche nationaux et intergouvernementaux dont le CIHEAM, cette conférence a permis aux participants d'étudier, dans le cadre d'ateliers, trois problématiques jugées prioritaires pour l'avenir de la zone méditerranéenne et pour le reste du monde : l'agriculture et le développement durable, les ressources halieutiques et l'environnement marin et enfin l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Les travaux ont débouché sur l'identification de certains thèmes qui seront soumis aux responsables politiques dans le cadre des activités de l'Union pour la Méditerranée. Ce projet, rappelons le, sera lancé officiellement à Paris le 13 juillet prochain. Les sujets prioritaires retenus en matière d'agriculture pour faire l'objet d'analyses plus approfondies concernent notamment « une approche socio-économique de la sécurité des approvisionnements, des études sur les zoonoses, la diète méditerranéenne, la sécurité sanitaire des aliments, la gestion de l'eau et des sols ». S'agissant des ressources halieutiques et de l'environnement marin, les participants à la conférence ont surtout mis l'accent sur la nécessité « de renforcer les réseaux d'observation régionaux » et de coordonner « l'utilisation des moyens à la mer nécessaires à toute gestion durable du domaine marin ». Quant aux réponses devant être données en ce qui concerne la compréhension des changements climatiques, « elles doivent à l'évidence intégrer », ont insisté les participants à la conférence, « une dimension socio-politique et prendre en compte l'acceptabilité économique et sociale des évolutions envisagées ».

Italie – 1 juillet 2008

Un soutien politique unanime sur l'inscription de la diète méditerranéenne à l'Unesco

Dans sa séance du 26 juin 2008, le Sénat italien a approuvé à l'unanimité la motion présentée par M. Paolo De Castro, ancien Ministre de l'agriculture sous le dernier gouvernement de centre-gauche, pour la reconnaissance de la diète méditerranéenne comme patrimoine culturel immatériel de l'Humanité à l'Unesco. Cette motion adoptée engage l'actuel gouvernement à défendre mais aussi à valoriser le modèle alimentaire méditerranéen, afin de renforcer le dossier de candidature de la diète méditerranéenne à l'Unesco, qui sera présenté avant le 14 août 2008. Cette commune initiative de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et du Maroc vise à positionner l'alimentation méditerranéenne comme vecteur d'identité et de coopération régionale, misant sur la dimension à la fois historique et culturelle de la diète mais aussi sur les opportunités de croissance économique qui lui sont afférentes. A ce titre, M. Paolo De Castro, dans son discours de présentation pour la motion, a souligné que sur l'année 2007, l'Italie avait tiré profit de ses produits alimentaires méditerranéens, avec près de 10 milliards € d'exportations, soit environ 40 % du total des exportations agro-alimentaires du pays. L'ancien Ministre a par ailleurs insisté sur les vertus sanitaires et gastronomiques de cette diète méditerranéenne, identifiée comme modèle de référence depuis 1996 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

France – 4 juillet 2008

En 2007, la hausse des revenus agricoles ont profité aux céréaliers

Grâce à l'envolée des produits agricoles sur le marché international, les céréaliers français ont réussi à augmenter leurs revenus au cours de l'année 2007, de l'ordre de 104 % par rapport à 2006. C'est ce qui ressort d'une étude menée par les services du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et dont les principales conclusions viennent d'être publiées par la revue « Agreste Primeur ». De manière générale, les revenus des agriculteurs français ont augmenté l'année dernière d'environ 17 % . Mais seuls les revenus des céréaliers ont enregistré une hausse significative. Ceux des viticulteurs se sont améliorés dans une proportion se situant entre 20 et 51 %, et ce, à la faveur d'une tendance favorable aux prix des vins sur le marché international. Certes, les éleveurs laitiers ont vu augmenter leurs revenus, mais seulement de 3 %. Les autres éleveurs, en revanche, ont souffert de plusieurs facteurs dont sûrement la flambée des matières premières. La baisse est ainsi de 25 % pour ceux qui pratiquent l'élevage bovin, de 32 % pour les ovins et de 38 % pour les porcins. L'année 2007 a été également difficile pour le secteur des fruits et légumes à cause surtout des intempéries. C'est ainsi, par exemple, que les revenus des arboriculteurs a baissé de 20 %, alors que la baisse a atteint 49 % pour les maraîchers et les horticulteurs.

Tunisie – 4 juillet 2008

Amélioration des rendements céréaliers grâce à la recherche agronomique

Dans le gouvernorat de Béja situé au nord ouest de la Tunisie, plusieurs fermes, travaillant de concert avec les institutions nationales de recherche agronomique, ont pu réaliser, en matière de céréaliculture, un rendement à l'hectare de l'ordre de 60 quintaux. Il s'agit d'une prouesse, a affirmé Mohamed Habib Haddad, Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, d'autant plus qu'un tel rendement s'inscrit dans le cadre d'une agriculture pluviale où la moyenne dépasse rarement les 35 quintaux. En ce qui concerne l'agriculture irriguée, le Ministre a indiqué que certaines semences, parmi plus d'une centaine produites par l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), avaient permis d'augmenter les rendements jusqu'à 80 quintaux à l'hectare. Selon le Ministre, le recours à de nouvelles techniques culturales mises au point par les instituts nationaux de recherche agronomique aidera beaucoup la Tunisie à réaliser d'ici 2013 l'autosuffisance en matière de blé dur et d'orge et de réduire les importations de blé tendre. Pour y parvenir, le Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques a d'ores et déjà élaboré un

plan qui prévoit l'augmentation des semences sélectionnées pour atteindre 450 mille quintaux contre 270 mille quintaux actuellement. Il est prévu également dans ce cadre de procéder à une extension de la superficie des périmètres irrigués de 80 mille hectares à 120 mille hectares à l'horizon 2011.

Algérie – 4 juillet 2008

Rachid Benaïssa, nouveau Ministre de l'agriculture et du développement rural

Rachid Benaïssa vient d'être nommé Ministre de l'Agriculture et du Développement rural dans le nouveau gouvernement conduit par Ahmed Ouyahia et formé le 23 juin dernier. Il remplace à ce poste Said Barkat nommé Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Apprécié par les agriculteurs pour sa grande capacité d'écoute et par l'intérêt qu'il accorde au travail de proximité, Rachid Benaïssa a une longue et riche expérience dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Après avoir obtenu un doctorat en Sciences vétérinaires en 1975, il a en effet occupé au sein du Ministère qu'il dirige désormais plusieurs postes de responsabilité, notamment ceux de directeur central (1984-1990), de directeur des études et de synthèse (1991-1994), de chef de cabinet (1994-200) et le poste de Secrétaire Général qu'il a occupé de 2000 à 2002, date à laquelle il a été nommé Ministre Délégué chargé du Développement rural.

En accédant justement à ce poste, Rachid Benaïssa a entamé un travail minutieux de longue haleine pour faire du développement rural le moteur du renouveau des contrées rurales les plus isolées du pays. Pour ce faire, il a élaboré une stratégie à laquelle il tient « comme à la prunelle de ses yeux », note le quotidien algérien « L'Expression », dans son édition du 25 juin 2008. Et de rappeler que le projet initié par Rachid Benaïssa s'articule autour de « l'amélioration des conditions des populations rurales, de l'emploi, de la diversification des activités économiques, du renforcement de la cohésion sociale et territoriale, de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux ». Parmi les dossiers à propos desquels le nouveau Ministre algérien de l'Agriculture et du Développement rural compte mettre à contribution les opérateurs économiques, l'Etat, les collectivités locales et les chercheurs, celui touchant aux conséquences des changements climatiques sur le monde rural est prioritaire.

UE et Egypte – 4 juillet 2008

Avancées sérieuses sur la libéralisation des échanges de produits agricoles

Dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen et de son volet de coopération économique et commercial, le dossier agricole s'est véritablement ouvert à partir de novembre 2005, date à laquelle la Commission européenne a démarré un cycle de négociations avec plusieurs pays partenaires méditerranéens. Bruxelles vient d'annoncer que les discussions avaient sensiblement progressé avec les autorités égyptiennes. En effet, les négociateurs européens et égyptiens sont parvenus à un accord préliminaire visant à progresser dans le processus de libéralisation des échanges agricoles frais et transformés et de produits de la pêche entre l'Union européenne (UE) et l'Egypte. Cet accord servira de base à un futur accord, sous réserve de l'achèvement des procédures internes de chacune des deux parties.

Selon les termes du communiqué de la Commission européenne, l'Égypte donne un accès libre et immédiat pour tous les produits agricoles et de la pêche, à l'exception du tabac, des vins et spiritueux et de la viande de porc, qui ne font pas l'objet de concessions supplémentaires par rapport à celles prévues dans le précédent accord. Les chapitres 1704 (sucreries), 1806 (chocolat), 1902 (pâtes alimentaires) et 1905 (produits de la pâtisserie) bénéficieront d'une réduction de 50 % des droits de douane sans limitation de quantité, ce qui ramènera ces droits à 12,5 % en moyenne. Cet accord devrait permettre de renforcer la position des exportateurs européens sur le marché égyptien, qui est le plus important du Moyen-Orient. Les exportations communautaires des secteurs concernés ont presque atteint 600 millions € pour la période 2005-2007, ce qui représente un solde positif pour l'UE par rapport à la valeur des exportations égyptiennes pour la même période (540 millions €). Quelque 90 % des produits européens exportés bénéficieront d'un accès complètement libre au marché égyptien, qui se développe en raison d'une forte croissance démographique. En contrepartie, il est proposé de libéraliser complètement le marché

communautaire pour les importations égyptiennes, à l'exception de certains produits qui sont considérés comme les plus sensibles et pour lesquels un certain degré de protection est maintenu (tomates, concombres, artichauts, courgettes, raisins de table, ail, fraises, riz, sucre, produits transformés ayant une teneur élevée en sucre et thon et sardines transformés). Pour ces produits, le maintien des calendriers et/ou des contingents tarifaires et le respect du système des prix d'entrée sans aucune modification par rapport à la situation actuelle devraient faciliter les exportations égyptiennes vers le marché communautaire tout en encourageant les complémentarités entre les deux systèmes de production.

Alimentation – 8 juillet 2008

La commission du Codex alimentarius fixe les normes d'une "bonne tomate"

Le débat autour des qualités d'une bonne tomate exportable et donc consommable à l'échelle internationale a duré sept ans. La Commission « Codex Alimentarius » l'a clôturé en rendant son verdict sur le sujet. En ce qui concerne la forme, les tomates sont classées en quatre catégories : rondes, à côte, oblongues ou allongées, cerises ou cocktail. Avant d'être exposées à la vente, elles doivent être, en outre, fraîches, entières, saines et exemptes d'odeurs étrangères et d'insectes. S'agissant des tiges de tomates en grappes, elles doivent « fraîches, saines, propres et exemptes de toute matière étrangère visibles ». Les nouvelles normes définissant ainsi les qualités d'une bonne tomate ouvrent de vraies perspectives devant bien des pays en développement dont les pays méditerranéens du Sud pour mieux exporter leurs produits. Rappelons que la Commission « Codex Alimentarius » dépendant de la FAO et de l'OMS a été créée en 1963 pour élaborer des normes alimentaires et des lignes directrices sur les produits alimentaires.

FAO – 8 juillet 2008

La recherche de fonds pour soutenir les petites agricultures se poursuit

La FAO attend toujours de ses pays membres qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris lors du dernier sommet tenu à Rome en Juin dernier pour tenter d'atténuer, autant que faire se peut, les effets de la crise alimentaire, notamment auprès des populations les plus vulnérables dans les pays pauvres, a indiqué Jacques Diouf, son Directeur Général dans un entretien accordé à l'Agence France Presse. Les promesses faites jusqu'ici sont évaluées à environ 20 milliards de dollars, a-t-il ajouté, en rappelant qu'il faudrait à terme collecter 24 milliards de dollars afin d'éviter que le nombre de ceux qui souffrent de malnutrition n'augmente à cause de crises similaires à laquelle nous assistons depuis presque un an.

Mais en attendant que la Communauté internationale traduise concrètement en actes l'essentiel de ses engagements, M. Diouf a préféré lancer un plan de distribution de semences et d'engrais en direction de 54 pays souffrant plus que d'autres de la crise alimentaire. Il a insisté sur ce point : « l'objectif de cette initiative est d'assurer le succès de la production agricole relative à la saison 2008-2009 en atténuant les effets de la flambée des prix et notamment de ceux des intrants (semences, engrais, pesticides) qui ont augmenté plus vite que ceux des denrées alimentaires, elles mêmes en hausse de 52 % entre 2007 et 2008 ». Le coût du programme financé entièrement pendant un an par la FAO jusqu'au mois de juillet 2009 s'élève à 21 millions de dollars.

Europe – 9 juillet 2008

La Commission veut promouvoir les fruits frais dans les écoles européennes

L'opération sera bientôt lancée: distribuer gratuitement des fruits dans les écoles des pays membres de l'Union européenne. Mariann Fischer Boel, Commissaire à l'agriculture, voulait qu'une telle initiative soit entreprise à partir de l'année dernière. Mais faute d'un accord sur le mode de son financement, elle a dû reporter la date de lancement du projet pour mieux chercher un cadre plus fiable dont les contours se précisent désormais. La Commission propose, en effet, de dépenser environ 90 millions € tous les ans pour contribuer au financement de l'opération. Elle demande aux Etats membres d'apporter leur contribution sur une base volontaire mais néanmoins encadrée: les pays riches pourront ainsi apporter la moitié des sommes qui leur seront allouées à ce titre, les pays les moins riches devant verser seulement 25 % des montants qu'ils auront perçus.

« Le programme en faveur de la consommation de fruits à l'école vise à encourager les bonnes habitudes alimentaires chez les jeunes, qui selon les études restent ensuite généralement acquises », a précisé la Commissaire européenne, dans un communiqué rendu public le 8 juillet 2008. Et d'ajouter que ce travail devrait être effectué en particulier dans les quartiers les moins favorisés où la consommation de fruits et de légumes frais demeure très faible. Alors que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande une consommation nette journalière de 400 grammes de légumes et de fruits par personne, environ 50 % de la population européenne n'arrive toujours pas à répondre à cet objectif. Pire encore, les jeunes consomment de moins en moins ces produits et risquent, par conséquent, de s'éloigner de plus en plus du modèle d'une alimentation saine fondé, entre autres, sur la consommation de légumes et de fruits frais. Il faut d'ailleurs rappeler que les pays membres de l'Union européenne comptent aujourd'hui environ 22 millions d'enfants qui souffrent de surpoids dont 5 millions sont obèses. Ce chiffre devrait augmenter de 400 000 chaque année.

Euromed – 10 juillet 2008

Les questions agricoles présentes dans les conclusions de la réunion euro-méditerranéenne sur le commerce

La 7^{ème} conférence euro-méditerranéenne des Ministres du Commerce s'est tenue le 2 juillet 2008 à Marseille. Première réunion sectorielle euro-méditerranéenne de la Présidence française de l'Union européenne (UE), cette rencontre a rassemblé les 27 Etats membres de l'UE et les 12 pays partenaires méditerranéens (Albanie, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie et Turquie). Au cours de cette réunion, les Ministres du commerce de la zone euro-méditerranéenne ont fait le point sur l'évolution des relations commerciales dans la région et discuter des moyens supplémentaires à mettre en œuvre pour progresser en matière de libéralisation et d'intégration économiques. Ils se sont réjouis notamment de la mise en œuvre intégrale, depuis le 1er janvier 2008, du premier Accord d'association euro-méditerranéen (produits agricoles et de la pêche exclus) entre l'UE et la Tunisie, tandis que « l'horizon 2010 » reste la date souhaitée pour la mise en œuvre de la zone euro-méditerranéenne de libre-échange.

Le texte des conclusions de la conférence révèle que les questions agricoles ont occupé une bonne part des discussions. Premièrement, les Ministres ont fait part de « leur préoccupation quant aux effets relatifs du renchérissement du prix des matières premières et des produits agricoles et de ses impacts » sur les économies méditerranéennes. A ce titre, ils ont convenu « d'examiner les moyens susceptibles d'atténuer les effets négatifs de cette situation dans l'esprit de solidarité du Partenariat euro-méditerranéen ». Concernant le processus de libéralisation additionnelle des produits agricoles et de la pêche, lancé depuis novembre 2005 par la Commission européenne avec les partenaires méditerranéens, le texte des conclusions rappelle que deux Etats ont conclu récemment leurs négociations avec l'UE, à savoir l'Egypte et Israël. La Jordanie avait été le premier pays à boucler sa négociation avec l'UE en 2007. Les Ministres ont accueilli favorablement le lancement récent des négociations agricoles avec la Tunisie et encouragé la conclusion de celles en cours avec le Maroc, tout en appelant les autres pays partenaires méditerranéens à ouvrir des négociations sur l'agriculture avec l'UE. Il est par ailleurs intéressant de noter que les Ministres souhaitent axer principalement l'attention de ces négociations agricoles euro-méditerranéennes sur trois objectifs majeurs à atteindre progressivement: le développement rural, la productivité agricole et la promotion des produits de qualité. La prochaine réunion euro-méditerranéenne sur le commerce se tiendra fin 2009.

Pêche – 17 juillet 2008

Le changement climatique va avoir de nombreux effets sur les activités halieutiques

Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour avoir un diagnostic très détaillé à propos des conséquences des changements climatiques sur les activités de pêche et celles qui relèvent de l'aquaculture dans le monde. Il est également indispensable d'étudier en profondeur les moyens d'y faire face, notamment dans les pays où la sécurité alimentaire est menacée par cette problématique. Telle est la conclusion principale d'un colloque organisé à Rome du 8 au 11 juillet 2008 par la FAO en collaboration avec Global Ocean Ecosystem Dynamics (GLOBEC) et le réseau européen d'organismes scientifiques se consacrant à l'étude de l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes marins (EUOCEANNS). Certaines études présentées lors de ce colloque ont montré, par exemple, de manière claire, que les zones marines situées dans des latitudes élevées avaient enregistré une baisse en matière de salinité à cause des précipitations plus fréquentes, de la fonte des glaces dans le pôle Nord et compte tenu d'autres événements atmosphériques. On a en revanche enregistré une augmentation de la salinité dans les mers et les océans exposés de plus en plus à des températures plus élevées. D'autres études ont mis l'accent sur l'impact des variations enregistrées par rapport à l'acidité des eaux marines sur nombreux récifs coralliens et sur les populations qu'ils abritent. Il a été remarqué, entre autres, que plusieurs espèces invasives avaient proliféré dans des zones ayant enregistré des variations plus soutenues que dans d'autres. Parmi les constats alarmants dressés au cours de ce colloque, retenons celui qui porte sur les conséquences de l'élévation des niveaux des mers sur les communautés des pêcheurs opérant notamment dans les deltas, les atolls coralliens et les côtes recouvertes de glace.

Pêche – 18 juillet 2008

Les pêcheurs français vont pouvoir capturer davantage de cabillaud

Lors du dernier Conseil des Ministres de l'Agriculture et de la Pêche des pays membres de l'Union européenne, tenu sous la présidence française, un accord a été conclu pour venir en aide aux pêcheurs européens qui ont été affectés par la flambée des carburants et par la fermeture prématurée de la saison de pêche. Les Ministres ont, en effet, soutenu la proposition faite par la Commission européenne d'accorder une aide d'urgence de 2 milliards € aux pêcheurs. Celle-ci permettra aux gouvernements des pays européens d'augmenter le plafond de l'aide pour les bateaux de pêche à 100 000 € sur trois ans. Le plafond qui était autorisé jusqu'ici ne pouvait pas dépasser 30 000 €. Une telle initiative vient à point, notamment pour les pêcheurs très touchés par la hausse des prix des carburants estimée à 240 % depuis 2004. C'est surtout le cas de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de Malte. Autre motif de satisfaction pour les pêcheurs européens: la Commission a dû revoir à la hausse certains quotas qu'elle avait imposés aux pêcheurs en ce qui concerne la capture de certaines espèces, en l'occurrence le cabillaud. Aussi, les pêcheurs français pourront-ils relever d'environ 25 % les quantités initiales prévues pour l'année 2008.

Santé animale – 18 juillet 2008

La Tunisie développe la modernisation de ses services vétérinaires et sanitaires à travers la coopération euro-méditerranéenne

La France vient d'achever le pilotage de la première phase d'un plan de modernisation des services vétérinaires et sanitaires en Tunisie. La première partie de ce programme financé par la Commission européenne vise à soutenir la Tunisie dans ses démarches en vue d'appliquer les mêmes règles et normes appliquées dans les pays membres de l'Union européenne et portant tout particulièrement sur la bien-traitance des animaux, la lutte contre les maladies, la sécurité sanitaire des aliments et la surveillance des résidus dans les produits alimentaires. Depuis plusieurs années, ce pays a su s'adapter à la réglementation européenne en ce qui concerne les produits de mer, détenant désormais la deuxième position, après l'huile d'olive, dans les exportations agricoles. Le travail qui vient d'être accompli avec l'appui technique de la France permettra aux aviculteurs d'écouler sur le marché européen une partie de leur production estimée à 72 millions de poulets. La deuxième phase de ce programme devra couvrir la période allant de 2009 à 2013. Elle

portera surtout sur la gestion sanitaire des abattoirs et sur la lutte contre certaines maladies animales telles que la tuberculose, la brucellose et la rage canine. Des programmes similaires sont financés par la Commission européenne pour le compte de l'Egypte et du Maroc. Ils sont pilotés par la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Pologne.

Euromed – 18 juillet 2008

Le Sommet de Paris lance l'Union pour la Méditerranée et attire l'attention sur la sécurité alimentaire

Le 13 juillet 2008, à Paris, à l'invitation des autorités françaises, s'est tenue le Sommet fondateur de l'Union pour la Méditerranée (UpM), initiative venant renforcer et dynamiser le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) lancé en 1995. A ce titre, le nom officiel de cette coopération régionale multilatérale, « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », est tout à fait symbolique de cette dynamique. 43 pays ont participé à ce Sommet et se sont donc engagés dans cette enceinte de coopération renouvelée, avec les 27 pays membres de l'Union européenne, les 12 pays partenaires méditerranéens déjà engagés dans le PEM et 4 nouveaux Etats ayant accepté l'acquis de Barcelone (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Monaco). Aux côtés de ces 43 Etats, plusieurs Institutions internationales étaient présentes au Sommet: la Commission européenne, le Parlement européen, les Nations-Unies, le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, la Ligue des Etats arabes, l'Union africaine, l'Union du Maghreb Arabe, l'Organisation de la Conférence islamique, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale.

A l'issue de ce Sommet, une déclaration commune a été unanimement adoptée. Outre l'identification de six premiers projets concrets pour la coopération (dépollution de la Méditerranée, autoroutes terrestres et maritimes, protection civile, plan solaire, enseignement supérieur et recherche, soutien aux petites et moyennes entreprises) et la nomination d'une co-Présidence politique (la France actuellement et l'Egypte pour deux ans), cette déclaration a également souligné la dimension stratégique des questions agricoles et alimentaires pour la Méditerranée. Elle souligne en effet dans son préambule que « la nouvelle initiative de l'UpM peut jouer un rôle important pour ce qui est de relever les défis communs qui se posent à la région euro-méditerranéenne » dont « la crise mondiale de la sécurité alimentaire » et « la dégradation de l'environnement y compris le changement climatique et la désertification ». Surtout, dans l'annexe de la déclaration, où figure la liste des projets à développer, il est écrit qu'il est « nécessaire d'étendre la coopération euro-méditerranéenne dans des domaines tels que (...) la gestion de l'eau, l'agriculture, la sécurité des aliments... », avant de consacrer un paragraphe spécifique de première importance : « En outre, les participants soulignent qu'il est important de renforcer la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, en tenant compte notamment des conséquences du changement climatique sur les cultures alimentaires dans le cadre des politiques de développement durable ». Enfin, c'est la question cruciale de l'eau et de son utilisation rationnelle qui est évoquée avec insistance, thème oh combien lié aux enjeux agricoles et alimentaires méditerranéens.

FAO – 21 juillet 2008

La préparation de la journée mondiale de l'alimentation en octobre 2008 est lancée

Le département de communication de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) s'active depuis plusieurs mois pour que la sensibilisation du grand public et des décideurs politiques aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, aux biocarburants et aux changements climatiques soit la thématique centrale des manifestations qui seront organisées à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA). Célébrée tous les ans le 16 octobre, celle-ci devra s'articuler, cette année, au siège de la FAO autour des opérations suivantes. D'abord, la réunion, du 14 au 17 octobre, du Comité de la Sécurité alimentaire mondiale pour évaluer la situation alimentaire mondiale actuelle et ses implications pour l'avenir. Ensuite, la cérémonie officielle commémorant la journée et devant se dérouler le 16 octobre en présence des représentants des Etats membres, de ceux de la société civile ainsi que les représentants des clubs et fédérations impliqués dans l'initiative de la FAO intitulée « le Football professionnel contre la faim ». Enfin, une téléconférence sur les questions relatives à l'alimentation mondiale.

Il est prévu également dans ce cadre que la cérémonie officielle célébrant la JMA au siège des Nations Unies à New-York soit clôturée par des interventions consacrées spécialement aux résultats de l'initiative prise au mois de décembre 2007 par la FAO et qui consiste à aider les agriculteurs des pays pauvres en leur fournissant des semences, des engrais et d'autres intrants nécessaires pour stimuler la production agricole et contribuer ainsi à faire face à la crise alimentaire actuelle.

Maroc – 21 juillet 2008

La producteurs de lait souffrent de la hausse des matières premières

Les producteurs de lait marocains voient s'assombrir les horizons compte tenu de la flambée des matières premières. Ils ont raison de s'inquiéter, souligne l'Economiste, quotidien marocain, dans son édition du 15 juillet 2008, pour la simple raison que le Maroc importe environ 90 % des produits entrant dans la fabrication de l'alimentation animale. Pour donner une idée assez claire des difficultés des producteurs de lait marocains, le journal dresse le constat à partir des quantités consommées tous les jours par une vache laitière élevée au Maroc, soit 30 kg de maïs, ce qui se traduit par « 36 dirhams au lieu de 18 il y a un an. Pour un cheptel de 20 bêtes, il faut compter 600 kg de maïs, multiplié par les 365 jours correspondant à la période de lactation. La facture pour cet aliment se monte à elle seule à 180 000 dirhams. Le complément minéral vitaminé (CMV) n'est pas en reste ; vendu à 4,90 dirhams l'année dernière, il est actuellement commercialisé à 12 dirhams ». Les pouvoirs publics ont tenté d'atténuer les effets négatifs de la hausse de l'envolée des matières premières sur les activités des producteurs de lait ainsi que sur celles des éleveurs pratiquant un élevage intensif. C'est ainsi qu'ils ont procédé en février 2007 à la suppression des droits d'importation d'une dizaine de produits utilisés dans la fabrication des aliments composés.

En outre, le Ministère de l'Agriculture a mis en place jusqu'en avril 2008 un programme de subvention de l'orge, du maïs, de l'aliment composé et du transport des aliments de bétail. Mais les incertitudes qui caractérisent toujours les marchés des matières premières agricoles affectent de plus en plus les producteurs de lait marocains qui savent qu'il est presque impossible de répercuter directement cette situation sur le consommateur, ce qui fait dire à Khouyi Baba Mohamed, Directeur de la Fédération Nationale de la Production laitière (FNPL) ceci : « au rythme où vont les augmentations, il y a de fortes chances pour que les producteurs laitiers se reconvertissent dans d'autres activités plus rentables ». Et de conclure : « le Maroc sera alors obligé d'importer du lait ».

Eau / Méditerranée – 22 juillet 2008

La Jordanie et Chypre doivent faire face à une diminution rapide de leurs ressources hydriques

La République de Chypre, qui a lancé une ambitieuse politique hydraulique en 1974, voit ses réserves diminuer de façon inquiétante malgré une ambitieuse politique hydraulique. Traduction de cette politique, le Southern Conveyor Project, qui est un réseau de canalisations et de barrages, permet ainsi de réduire les disparités entre l'ouest de l'île, bien doté en ressources hydriques et moins habité, et la zone plus orientale. L'eau récoltée dans le massif du Troodos est ainsi amenée vers l'est pour approvisionner les grands centres urbains que sont Larnaca, Limassol et Nicosie mais aussi pour compléter l'irrigation (14000 hectares sont ainsi irrigués grâce à l'ouvrage) dont une grande part se fait à partir des nappes côtières. Malgré cet ouvrage d'importance qui a permis de réduire la fracture hydraulique entre l'est et l'ouest, l'heure est à la recherche de nouvelles ressources en eau. Ainsi, il est prévu de porter à 400 millions de m³, d'ici 2010, la capacité de stockage des eaux. D'autre part, la République de Chypre a introduit une politique de tarification encourageant la rationalisation de l'eau, en particulier dans le domaine agricole. Dans ce secteur-ci, la tendance à la pénurie conduit en outre la République de Chypre à porter ses efforts sur la réutilisation des eaux usées. Enfin, le dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres souterraines s'avère être une solution complémentaire, deux unités ayant déjà été construites.

Mais tous ces aménagements et réformes en cours n'empêchent pas la pénurie d'eau de se confirmer cet été. Aussi, depuis fin juin 2008, la République de Chypre a-t-elle mis en place un système d'approvisionnement en eau depuis la Grèce (c'est la Pireaus Water Company -EYDAP- qui la fournit). Des tankers convoient l'eau et se délestent au large de Limassol qui est reliée à cette base off-shore par une canalisation. Cet approvisionnement, qui devrait permettre d'acheminer 8 millions de mètres cubes en 6 mois, correspond au pic de consommation lui-même

lié à la saison touristique. Cet approvisionnement du Sud de l'île par la Grèce ne doit pas faire oublier la mise en place d'un système équivalent au Nord, qui est alimenté depuis 1997 par les eaux de Turquie.

De son côté, la Jordanie compte parmi les pays les plus arides du monde. Et la situation hydraulique actuelle confirme les craintes du ministre de l'Eau jordanien qui annonçait, en juin 2008, que cette année serait très tendue eu égard au fait que les réserves en eau étaient à 40 % de leur capacité. Certes, des projets ambitieux pourraient à très long terme réduire la vulnérabilité hydraulique du Royaume hachémite. On pense ici au canal Mer Rouge Mer Noire qui pourrait fournir 850 millions de mètres cubes d'ici l'achèvement du projet (cette quantité ne reviendrait pas uniquement à la Jordanie mais à l'ensemble des riverains). Cette eau sera fournie pas le dessalement de l'eau de mer acheminée par le canal, l'énergie nécessaire étant produite grâce au dénivelé qui permet la transformation de l'énergie potentielle en énergie cinétique puis électrique. On pense aussi à la nappe de Disi qui se trouve à cheval sur les territoires jordanien et saoudien. Cette nappe doit permettre à terme de fournir 100 millions de mètres cubes par an à la ville d'Amman. Mais à très court terme, la Jordanie doit poursuivre sa politique hydraulique d'économie d'eau, notamment en améliorant les canalisations (quelque 51 % de l'eau seraient perdus), et en réutilisant davantage les eaux usées pour l'agriculture.

Europe – 23 juillet 2008

La Commission propose la création d'un Instrument financier spécial pour l'aide agricole européenne

Face à l'actuelle crise alimentaire mondiale, caractérisée notamment par une envolée du prix des denrées de base, la Commission européenne a proposé la création d'un Instrument financier spécial et temporaire pour aider les agriculteurs des pays en développement. Ce fonds serait doté d'une enveloppe estimée à un milliards €, puisé dans la partie non utilisée du budget agricole de l'Union européenne. Un tel Instrument viendrait en complément des fonds européens de développement existants et couvrirait une période très courte d'urgence de 2008 à 2009.

Les aides seraient octroyées aux pays les plus vulnérables socio économiquement face à la crise, c'est-à-dire les pays en développement, et surtout, ceux qui sont simultanément marqués par une forte dépendance aux importations agro-alimentaires, par un taux d'inflation inquiétant des prix alimentaires et par une fragilité sociale évidente au plan local. L'aide serait versée sur la base de critères transparents par l'intermédiaire de plusieurs organisations internationales comme la FAO, le Plan alimentaire mondial, le FMI ou la Banque mondiale. La priorité stratégique de cet Instrument, qui constituerait "un acte européen de solidarité envers les plus démunis mais aussi une mesure responsable visant à promouvoir la stabilité" selon le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, serait donnée à des mesures relatives à l'offre, à l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles (engrais, semences) et au développement de mécanismes de sécurité visant à optimiser la production du secteur agricole. Le communiqué de la Commission annonçant cette mesure, et publiée le 18 juillet dernier, précise en effet que la crise alimentaire actuelle, malgré ses nombreux impacts négatifs (aggravation de la pauvreté et de la sous-nutrition, troubles et émeutes dans certains pays), pourrait également "offrir une occasion d'inciter les agriculteurs des pays en développement à produire davantage, puisque la situation génère de nouvelles possibilités de revenus".

La proposition de la Commission à créer un tel Instrument, relevant d'une procédure de co-décision, devra être validés à l'automne 2008 par le Conseil et le Parlement européens afin de rendre opérationnel le projet dès la fin de l'année 2008 et au cours de l'année 2009 plus particulièrement.

France – 25 juillet 2008

Le plan d'aide aux pêcheurs est révisé suite aux demandes de la Commission européenne

Les syndicats des pêcheurs français ne sont pas contents de la position de la Commission européenne vis-à-vis du plan élaboré par le gouvernement français pour les aider à tenir bon face à la flambée des prix des carburants. Mais ils ont décidé de travailler en commun avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche afin de réadapter le plan et de le présenter de nouveau à la Commission au mois de septembre prochain. Rappelons que le dispositif français tel qu'il a été exposé à Bruxelles prévoit quinze mesures avec un montant global d'aides d'environ 310 millions €. D'après Joe Borg, Commissaire européen à la Pêche, la controverse porte essentiellement sur la mesure n°9 Celle-ci prévoit en effet une compensation financière à hauteur de 27 centimes € le litre de gazole, ce qui reviendrait à faire payer le litre autour de 50 centimes. C'est ce que revendiquent d'ailleurs les pêcheurs français depuis plusieurs mois.

La Commission européenne refuse catégoriquement que la hausse des prix des carburants soit invoquée pour justifier les aides accordées aux pêcheurs européens. Elle pense que la flambée des prix du gazole affecte plusieurs activités et non seulement celles relatives à la pêche. Elle continue donc de défendre sa position initiale : il est possible d'aider les pêcheurs des pays membres de l'Union européenne à condition qu'ils modernisent leur flotte pour atteindre deux objectifs, préserver la ressource et veiller à la qualité des produits offerts aux consommateurs. C'est justement dans ce cadre là que la nouvelle copie française est en train d'être élaborée.

Algérie – 25 juillet 2008

Un ravageur menace la production de tomates

Les scientifiques l'appellent « Tuta absoluta » et les agriculteurs algériens commencent à bien connaître ce ravageur à travers les dégâts qu'il cause aux feuilles et aux fruits de tomates. Dans certaines régions, les récoltes sont totalement perdues. C'est le cas, entre autres, de la région de Mostaganem. Face au désastre, des dizaines de producteurs ont préféré tout simplement détruire ce qui reste dans les champs de tomate plantés dans le cadre de la première saison devant ouvrir les exportations algériennes de ce produit de plus en plus prisé par les consommateurs. Certains agriculteurs ont d'ailleurs conclu des accords de partenariats avec des sociétés espagnoles pour les aider à exporter leurs tomates à partir de cet été. Aujourd'hui, ils comptent beaucoup sur ces partenaires précieux pour essayer de venir à bout du ravageur qui a d'ailleurs été signalé à Valence en 2006 et sur l'île d'Ibiza l'année dernière. Originaire d'Amérique latine, le ravageur fait partie des espèces invasives qui s'accommodent très bien des conditions climatiques de l'Afrique du Nord et de l'Europe du Sud. Il a, en outre, de l'appétit et une très forte capacité de multiplication : une femelle adulte serait ainsi capable de pondre entre 50 et 150 oeufs. Avec une facilité déconcertante, ces bêtes sont à même d'engloutir des champs tout entiers en quelques jours.



Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai **1962**. C'est une **organisation intergouvernementale** réunissant **treize** Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un **secrétariat général** situé à Paris et de **quatre Instituts agronomiques méditerranéens** (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (**formation, recherche, coopération**), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité: **l'agriculture, l'alimentation et les mondes ruraux Méditerranée**.

www.ciheam.org

Founded in **1962** at the joint initiative of the OECD and the Council of Europe, CIHEAM is an **intergovernmental organisation** comprising **thirteen** member countries from the Mediterranean Basin (Albania, Algeria, Egypt, Espagne, France, Greece, Italy, Lebanon, Malta, Morocco, Portugal, Tunisia and Turkey).

CIHEAM is made up of a **General Secretariat** (Paris) and **four Mediterranean Agronomic Institutes** (Bari, Chania, Montpellier and Zaragoza)

In pursuing its three central missions (**education, research and cooperation**) CIHEAM has established itself as a reference in its fields of activity: **Mediterranean agriculture, food and rural development**.